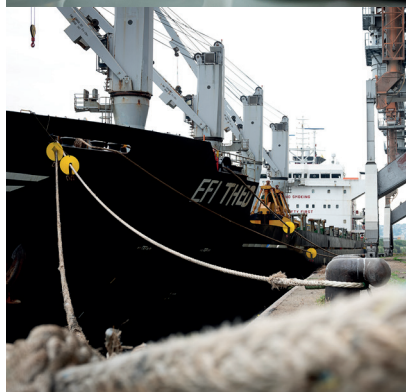




**Audace,
Engagement,
Proximité.**



INTRODUCTION A LA DPEF

Conformément aux dispositions du Code de commerce, **le Groupe SCAEL établit sa première déclaration de performance extra-financière (DPEF) au terme de l'exercice 2023-2024**, qui énonce les principaux enjeux extra-financiers identifiés dans les différentes activités. Cette déclaration est validée par un organisme tiers indépendant et intégrée au rapport d'activité publié au dernier trimestre de l'année.

Reflète de la stratégie du Groupe SCAEL en matière de développement durable, la DPEF est disponible en libre accès sur le site Internet groupe-scael.com et offre ainsi une vue complète et argumentée de la gestion et de la performance du Groupe sur la campagne écoulée.

Enfin, la DPEF décrit la gouvernance et les politiques mises en œuvre pour prévenir les risques, maîtriser et suivre leurs impacts, ainsi que les résultats obtenus, à travers des indicateurs clés de performance. Pour plus d'information sur la méthodologie appliquée pour mesurer nos indicateurs extra-financiers, rendez-vous en dernière partie de ce rapport.

08

● LA SCAEL AUJOURD'HUI

La SCAEL est un groupe coopératif agricole. Né en Eure-et-Loir, nous déployons notre activité également dans les départements voisins. Chaque jour, les 1 800 agriculteurs adhérents et nos 590 collaborateurs font vivre notre coopérative et notre projet d'entreprise.

18

● SCAEL 2030 LE PROJET STRATÉGIQUE

Dans un contexte règlementaire, économique et sociétal en pleine évolution, la SCAEL se positionne comme le partenaire privilégié des agriculteurs. Notre rôle : leur apporter les solutions et les services nécessaires à une agriculture performante et durable. Pour y parvenir, vision, mission et valeurs guident notre réflexion et nos actions au quotidien.

32

● UNE DIVERSIFICATION AU SERVICE DES AGRICULTEURS

Pour accompagner nos adhérents, nous nous appuyons sur un modèle d'affaires diversifié et équilibré entre nos différentes activités. Notre atout : Le dynamisme de nos métiers et leur complémentarité contribuent à notre performance opérationnelle et à la solidité du Groupe.

50

● CRÉER DE LA VALEUR POUR DEMAIN

Pour notre Groupe SCAEL, générer de la valeur signifie aller au-delà de la rentabilité économique et financière essentielle, en contribuant aussi à protéger l'environnement, à dynamiser notre territoire et à développer nos équipes. Donner du sens, ouvrir SCAEL à l'innovation et au monde sont des défis qui nous motivent et nous orientent vers une agriculture plus durable.

L'ANNÉE DECRYPTÉE

par **Éric BRAULT**, Président du Groupe SCAEL
et **Jean-Sébastien LOYER**, Directeur Général.

Comment évaluez-vous l'année écoulée, marquée par des défis géopolitiques et climatiques ? Quels ont été les moments forts de l'exercice 2023-2024 pour le Groupe SCAEL ?

Éric Brault (E.B.) : « L'année 2023-2024 a été contrastée, avec des succès mais aussi des défis majeurs. Sur le plan de la collecte, la campagne R2023 s'est bien déroulée, avec des volumes en ligne avec nos attentes, et le secteur de l'agrofourniture a également maintenu des performances satisfaisantes. Toutefois, nous avons rencontré des difficultés au niveau de la distribution et du transport. Ces secteurs ont particulièrement souffert des augmentations de coûts, notamment en raison de l'inflation, des hausses des taux d'intérêt et des prix de l'énergie. Face à cette situation, nous travaillons sur l'adaptation de notre stratégie afin de renforcer la résilience de notre modèle économique. Nous avons au moins deux ans de chantier avant que cela porte pleinement ses fruits. »

Jean-Sébastien Loyer (J.S.L.) : « Effectivement, cette année a exigé de nous une grande adaptabilité, entre les aléas économiques et climatiques. La SCAEL a dû trouver des solutions immédiates pour préserver ses performances tout en restant fidèle à sa mission d'accompagnement des adhérents. Nous avons consolidé notre modèle de diversification pour absorber certaines difficultés, mais la conjoncture nous a également rappelé l'importance de l'innovation et de l'agilité. Cette année a été une étape clé pour affiner nos stratégies, en capitalisant sur ce qui fonctionne et en reconsidérant certaines de nos orientations. »

Le prolongement du conflit en Ukraine et les tensions internationales ont pesé sur le marché. Comment ces événements ont-ils impacté les exportations du Groupe et quelles mesures ont été prises pour y faire face ?

J.S.L. : « Ces tensions internationales ont en effet eu un impact significatif sur nos activités d'exportation, en particulier en raison de la concurrence accrue des producteurs

« NOUS DEVONS
INNOVER ET DIVERSIFIER
DAVANTAGE NOS
DÉBOUCHÉS POUR
GARANTIR DES
SOLUTIONS VIABLES À
NOS ADHÉRENTS »

russe, qui offrent des céréales à des tarifs plus compétitifs. Cette situation a conduit certains de nos clients à se tourner vers ces fournisseurs, mettant ainsi en péril nos parts de marché. Par ailleurs, nous faisons face à une logistique plus coûteuse et des délais de transport plus longs, liés aux sanctions et aux perturbations géopolitiques. Pour maintenir notre compétitivité, nous avons cherché à renforcer nos relations commerciales existantes et à développer des partenariats plus durables avec nos clients à l'international. »

E.B. : « Nous sommes confrontés à un environnement de plus en plus imprévisible. Ces tensions internationales exacerbent l'incertitude pour nos agriculteurs, qui sont exposés aux fluctuations mondiales. Face à cela, nous devons innover et diversifier davantage nos débouchés pour garantir des solutions viables à nos adhérents. Cependant, nous nous sentons parfois un peu isolés pour défendre nos intérêts sur le plan international. Des initiatives et appuis sectoriels plus forts seraient les bienvenus pour nous aider à maintenir notre compétitivité face à ces enjeux. »



Les conditions climatiques défavorables ont eu un impact sur les récoltes cette année. Comment avez-vous soutenu vos adhérents face à ces défis, et quelles actions concrètes ont été mises en place pour limiter les effets de la crise ?

E.B. : «L'année 2024 a effectivement été particulièrement difficile pour nos agriculteurs, avec des conditions climatiques défavorables dès les semis de 2023. Nous avons réagi rapidement en mettant en place des solutions de soutien. Par exemple, nous avons ajusté les échéances de paiement pour les engrais, afin de permettre aux exploitants de préserver leur trésorerie dans cette période complexe. Nous avons également anticipé certains versements de primes pour soulager les trésoreries. Ce type de soutien financier est essentiel pour aider nos adhérents à faire face aux imprévus climatiques.»

J.S.L. : «En complément des mesures immédiates, nous envisageons également des initiatives sur le long terme. Le climat devenant une contrainte durable, chaque exploitation agricole doit adapter ses pratiques. Nous investissons dans la recherche de variétés de cultures plus résistantes aux stress hydriques et thermiques et encourageons des pratiques agricoles qui améliorent la résilience de leurs exploitations.»

« EN COMPLÉMENT DES MESURES IMMÉDIATES, NOUS ENVISAGEONS ÉGALEMENT DES INITIATIVES SUR LE LONG TERME. LE CLIMAT DEVENANT UNE CONTRAINTE DURABLE, CHAQUE EXPLOITATION AGRICOLE DOIT ADAPTER SES PRATIQUES. »



En dépit des nombreux défis, comment évaluez-vous la performance financière du groupe pour cet exercice ? Pourriez-vous partager quelques chiffres clés ?

J.S.L. : «Malgré le contexte défavorable, nous avons réussi à maintenir un EBE (Excédent Brut d'Exploitation) satisfaisant, ce qui est un signe encourageant de notre résilience. Cela montre la solidité de notre modèle, et surtout la réactivité de nos équipes. Cependant, le résultat net est en baisse cette année, ce qui reflète l'impact des charges croissantes sur nos comptes. Notre chiffre d'affaires a également diminué par rapport à l'année précédente, en raison de la baisse des prix des céréales, des engrais et des exportations, créant ce qu'on appelle un « effet ciseaux » pour nos producteurs et pour nous.»

E.B. : «Ces résultats soulignent le besoin de renforcer notre gestion des coûts et de diversifier davantage nos sources de revenus pour continuer de renforcer notre indépendance financière. Le maintien d'une marge de rentabilité est indispensable pour pouvoir continuer à soutenir nos adhérents, surtout dans un contexte incertain. Nous explorons donc de nouvelles pistes de diversification et d'optimisation, pour mieux répartir les risques et garantir la stabilité de notre structure financière.»

« NOUS EXPLORONS DONC DE NOUVELLES PISTES DE DIVERSIFICATION ET D'OPTIMISATION, POUR MIEUX RÉPARTIR LES RISQUES ET GARANTIR LA STABILITÉ DE NOTRE STRUCTURE FINANCIÈRE. »

L'année 2023-2024 a été marquée par une phase de transition interne et une réorganisation au sein du Groupe. Quels ont été les principaux objectifs de ces changements ?

J.S.L. : « Cette réorganisation vise à améliorer notre efficacité et à renforcer notre performance opérationnelle. Par exemple, la création d'un pôle transport nous permet de diversifier nos activités en nous éloignant de la simple dépendance au transport de céréales, en intégrant d'autres types de marchandises. Le pôle agricole a également été concerné. Nous avons optimisé l'organisation pour être encore plus proches des adhérents. Cette approche permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque exploitant et d'accroître la qualité de nos services. »

E.B. : « Nous avons également travaillé à renforcer la proximité avec nos agriculteurs, en développant une relation plus personnalisée et en affinant notre écoute de leurs besoins. Par exemple, chaque année, des réunions sont organisées dans les silos avec la direction ainsi que des membres du conseil. Ces rencontres sont plus que des moments d'information, ce sont de véritables temps d'échanges durant lesquels chaque voix peut être entendue et chaque question trouve sa réponse. Cette démarche nous permet d'incarner notre engagement »

Alors que nous nous tournons vers l'année 2024-2025, quels sont les principaux défis que vous anticipez pour le Groupe ? Quelles seront vos priorités stratégiques pour surmonter ces défis et saisir les opportunités à venir ?

J.S.L. : « Pour 2025, notre priorité est le lancement d'un nouveau plan stratégique. Nos objectifs sont d'adapter nos outils pour répondre aux hausses des charges, aux évolutions climatiques, et aux nouvelles réglementations. Nous devons aussi nous préparer à l'inflation persistante. Assurer une solidité financière et opérationnelle est essentiel pour que le groupe reste indépendant et puisse continuer à investir dans des solutions durables. »

E.B. : « Notre modèle coopératif repose sur des décisions alignées sur les intérêts de nos adhérents, et cela reste au cœur de notre mission. Nous renforçons notre présence sur le terrain pour mieux communiquer avec les adhérents et être plus proches de leurs préoccupations quotidiennes. Par ailleurs, nous continuerons d'explorer de nouveaux débouchés pour valoriser les cultures, avec un accent sur les filières locales. »

Comment comptez-vous renforcer le lien avec les adhérents en 2024-2025, dans un contexte toujours instable ? Quels nouveaux services ou initiatives pourraient être mis en place pour répondre à leurs besoins ?

E.B. : « Nous avons travaillé avec le conseil d'administration pour trouver des moyens d'améliorer notre communication et notre présence sur le terrain. Nous réfléchissons également à de nouveaux débouchés pour les cultures. Notre intranet Netagri, par exemple, est en cours de refonte pour faciliter l'accès aux informations pour nos adhérents et renforcer le lien avec eux. »

J.S.L. : « Le lien avec les adhérents est un pilier de notre stratégie pour l'avenir. La proximité et la communication sont essentielles pour assurer un accompagnement pertinent et sur-mesure. Nous développons aussi de nouveaux services numériques pour faciliter la gestion de leurs exploitations et leur fournir des outils de suivi en temps réel. »

« NOUS AVONS OPTIMISÉ
L'ORGANISATION
POUR ÊTRE ENCORE
PLUS PROCHES DES
ADHÉRENTS. CETTE
APPROCHE PERMET DE
MIEUX RÉPONDRE AUX
BESOINS SPÉCIFIQUES
DE CHAQUE EXPLOITANT
ET D'ACCROÎTRE LA
QUALITÉ DE NOS
SERVICES »





LA SCAEL **AUJOURD'HUI**

La SCAEL est un groupe coopératif agricole. Né en Eure-et-Loir, nous déployons notre activité également dans les départements voisins. Chaque jour, les 1 800 agriculteurs adhérents et nos 590 collaborateurs font vivre notre coopérative et notre projet d'entreprise.

Brigitte LETARTRE
Coordinatrice d'Exploitation

LA SCAEL EN UN CLIN D'ŒIL

Notre Groupe poursuit son développement pour répondre aux attentes de nos adhérents et de notre territoire. En quelques années, nos activités se sont diversifiées, notre périmètre s'est élargi. Notre principe d'action ? Créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes et notre territoire.



LE GROUPE SCAEL EN 8 CHIFFRES CLÉS

84 M€
EN 2022-23

80 M€

capitaux propres

1 796 M€
EN 2022-23

1 371 M€

chiffre d'affaires consolidé

17 M€
EN 2022-23

17,6 M€

excédent brut
d'exploitation

588
EN 2022-23

615

collaborateurs

1,3 Mt
EN 2022-23

1,25 Mt

de collecte

554 Kt
EN 2022-23

554 Kt

de stockage

5,78 Mt
EN 2022-23

5,35 Mt

commercialisées

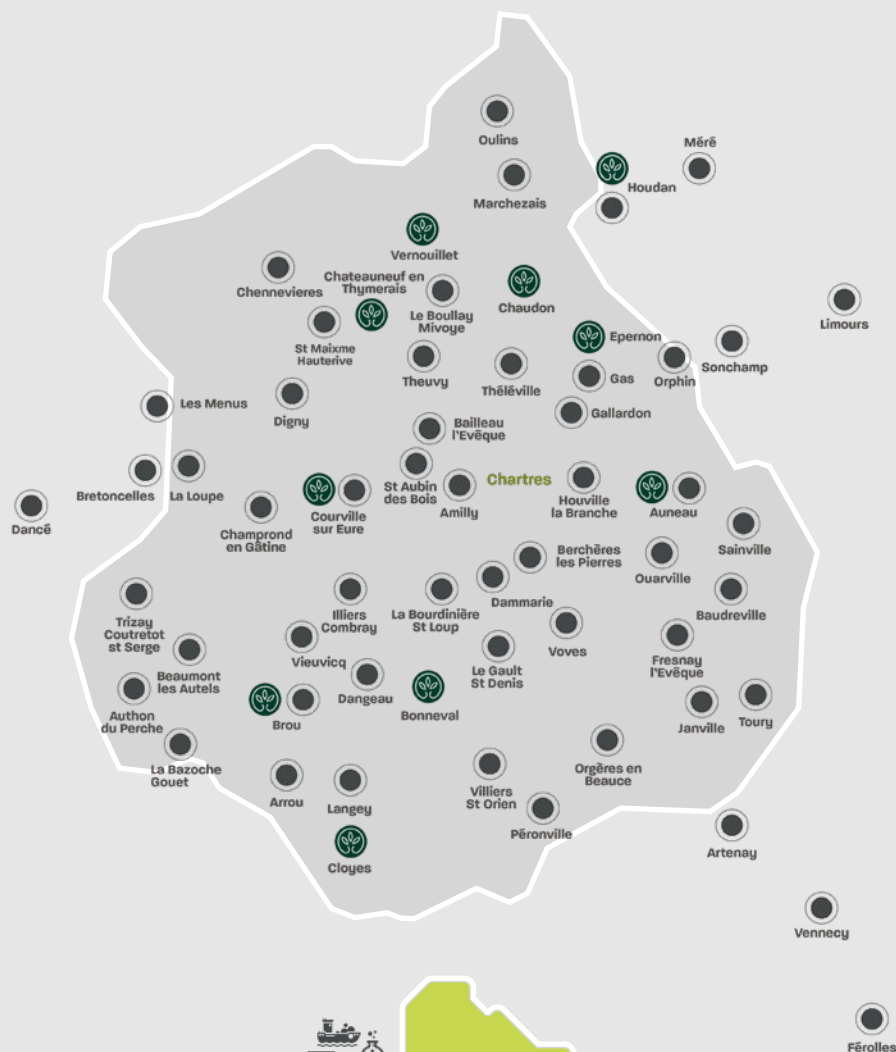
1 800
EN 2022-23

1 800

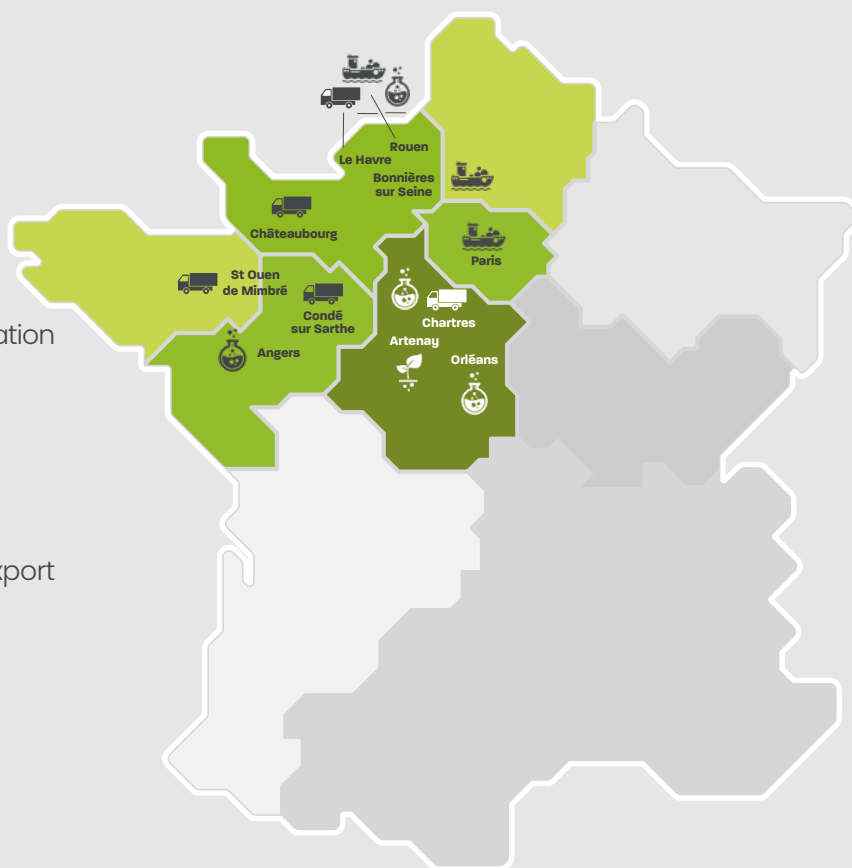
agriculteurs adhérents

DES IMPLANTATIONS AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Pour servir au mieux nos adhérents, dès le début, nous avons développé de nombreux sites de collecte. Ce sont autant de ressources sur lesquelles les agriculteurs peuvent s'appuyer, notamment pendant la moisson. Au fil des ans et du développement de nos activités, la SCAEL s'est ouverte à de nouveaux territoires.



- 01**  station de semences
- 05**  sites d'exploitation de transport
- 50**  points de collecte
- 03**  sociétés de négoce export
- 04**  laboratoires
- 10**  magasins Gamm vert



LES AGRICULTEURS AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

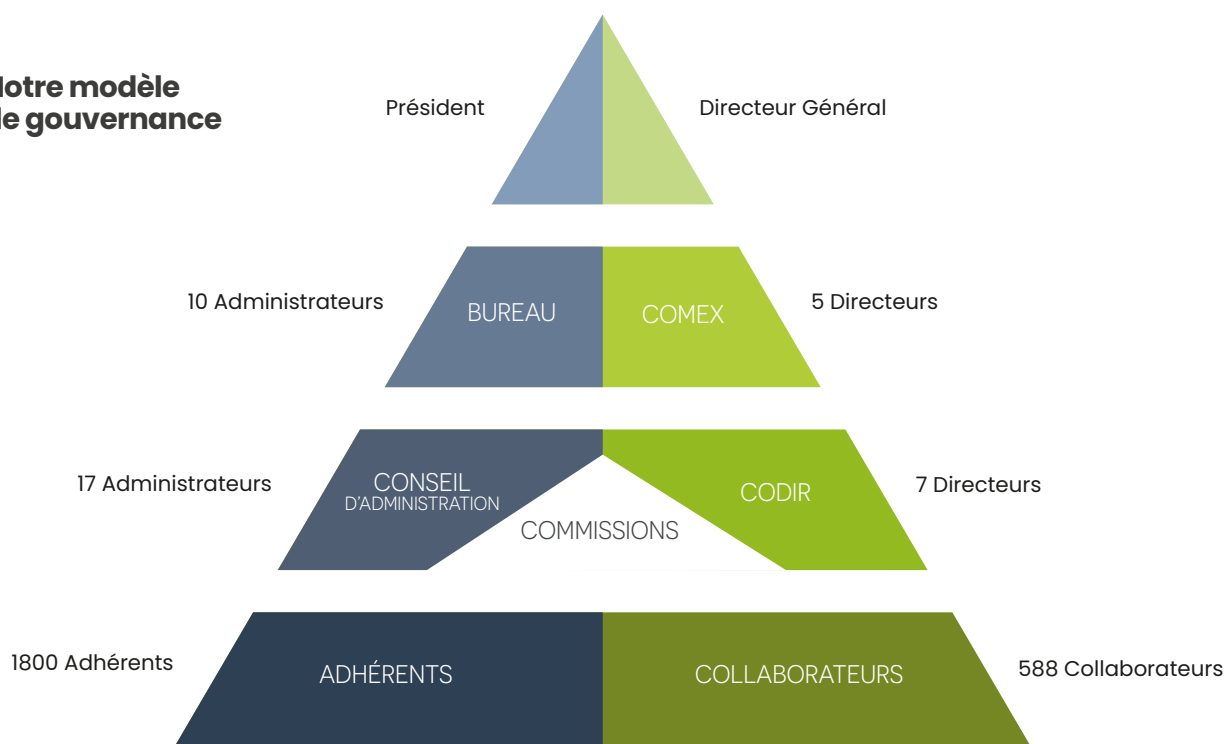
Piloter la stratégie de la SCAEL en cohérence avec son modèle de création de valeur, telle est la mission de notre gouvernance. Fidèle à notre ADN coopératif, nous plaçons nos agriculteurs au cœur de notre fonctionnement

**« UN HOMME,
UNE VOIX »**
POUR CONSTRUIRE
L'AGRICULTURE DE
DEMAIN

En tant que coopérative, nous appliquons le principe « un homme, une voix ». Nos coopérateurs donnent ainsi la légitimité nécessaire à leurs représentants à travers l'élection des administrateurs par voie démocratique pour dialoguer avec les dirigeants de la coopérative.

Le rôle des administrateurs au sein du Conseil d'administration est de représenter nos 1 800 membres coopérateurs et leurs intérêts. À court terme, il s'agit d'écouler leurs productions et de les valoriser. À moyen et à long terme, il s'agit d'assurer la pérennité de la coopérative, outil collectif, dans un contexte économique et environnemental mouvant et challengeant.

Notre modèle de gouvernance



UNE GOUVERNANCE IMPLIQUÉE

Tout au long de l'année, les administrateurs travaillent d'une part avec les coopérateurs et d'autre part avec les dirigeants lors des assemblées de section, commissions, bureaux et conseils pour définir la stratégie de la coopérative. Le Président anime ce dialogue dans la proximité en s'appuyant sur un maillage du territoire pensé pour l'efficacité des échanges. « Donner des perspectives économiques claires aux adhérents est indispensable. »

L'implication de nos adhérents ne s'arrête pas là ! En effet, la SCAEL organise tout au long de l'année des rencontres de terrain entre coopérateurs, élus et dirigeants. Une façon de rester au plus proche de nos adhérents et de nourrir la stratégie de notre coopérative. C'est alors aux dirigeants d'opérer pour traduire la stratégie en décisions concrètes.

TRAVAILLER AU PLUS PROCHE DE LA RÉALITÉ

Nos administrateurs offrent un vrai soutien aux dirigeants opérationnels en travaillant de concert avec eux au sein de commissions thématiques. La diversité des expertises ainsi que la perspective « du terrain » permettent des décisions plus éclairées et un pilotage plus efficace de la stratégie.

NOS 15 COMMISSIONS

Cœur de métier

- Agro, Semences, Bio et Nouvelles Cultures (filières)
- Céréales et Politiques commerciales
- Plan Silo, rénovation et mise à niveau des outils
- Élevage
- Transport

Diversification

- Distribution grand public
- Trading Export
- Laboratoires
- Immobilier et Patrimoine
- Olis

Support

- Club Avenir
- Communication et Relations Extérieures
- Gestion, Finances et Contrôles
- Suivi du Budget du Conseil
- Audit et Rémunération



4 à 6 membres par commission
(Administrateurs et opérationnels)



1 à 2 commissions par Administrateur, afin de répartir la charge de travail entre les membres du Conseil



1 à 2 réunions par an pouvant inclure des visites de terrain ou de site

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidé par Éric Brault, agriculteur à Dangeau, le Conseil d'Administration de la SCAEL prépare l'agriculture de demain et veille à valoriser le patrimoine de notre coopérative. Ensemble, les administrateurs fixent la stratégie et allouent les investissements et moyens nécessaires pour leur mise en œuvre.

« ATTACHÉ
À NOTRE
PATRIMOINE
COOPÉRATIF,
ANCRÉ DANS
LA RÉALITÉ ET
RÉSOLUMENT
TOURNÉ VERS
L'AVENIR, LA
VOLONTÉ DU
CONSEIL »



Éric BRAULT
Président

Refléter la diversité des nos adhérents

Malgré une forte identité territoriale, chaque adhérent possède ses spécificités (régions, systèmes de culture, pyramide des âges) et le conseil se doit d'illustrer cette richesse. Nous avons d'ailleurs lancé une dynamique de renouvellement pour représenter davantage la nouvelle génération. Pari réussi : le conseil compte deux auditeurs et un quart de nos administrateurs a moins de 40 ans !

Le Bureau, le pilote de notre stratégie

Parmi les 17 administrateurs, 10 constituent le Bureau du Conseil d'Administration. Ils sont élus en Assemblée Générale plénière tous les ans par leurs pairs. Cet organe collégial fixe les orientations stratégiques de la coopérative et en contrôle la bonne exécution. Lors de l'exercice 2023-2024, les membres du Bureau ont notamment travaillé aux côtés de la Direction Générale sur l'accompagnement de la gestion de trésorerie de nos adhérents et sur le futur plan stratégique à 5 ans.

Les chiffres clés du Conseil

01

réunion par mois en
moyenne

17

agriculteurs et
agricultrices

50

ans
âge moyen

12,5 %

de
femmes



Eric BRAULT
Président



Philippe SCHMIT
Vice-président



Denis-Marc SIROT-FOREAU
Vice-président



Hugues ROBERT
Secrétaire



Dorian DUTEILLEUR
Trésorier



Thierry LANGLOIS
Membre du Bureau



Florent TESSIER
Membre du Bureau



Élodie LEVACHER
Membre du Bureau



Vincent DOUSSET
Membre du Bureau



Caroline JALLERAT
Administratrice



Édouard BILLARD
Administrateur



Pascal BOUCHER
Administrateur



Antoine THIBOUST
Administrateur



Florian BOURDELOUP
Administrateur



Guillaume EGASSE
Administrateur



Laurent EVEZARD
Administrateur
représentant des associés
non coopérateurs.

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2024.

ÉLODIE LEVACHER

UNE AGRICULTRICE ENGAGÉE POUR L'AVENIR

Une Agricultrice et Administratrice Investie

Élodie Levacher, agricultrice à Saint-Maur-sur-le-Loir, a intégré le Conseil d'administration de la SCAEL en 2018 et en est devenue membre du Bureau en 2023. Son engagement montre son désir d'influer sur l'avenir de l'agriculture locale tout en représentant les intérêts des exploitants. Réorganisant ses activités sur l'exploitation pour assurer une présence active, elle voit la coopérative comme un prolongement de son propre travail : « La coop est un outil collectif à entretenir et développer pour les agriculteurs d'aujourd'hui et de demain. »

Le Rôle des Administrateurs : Soutenir les Décisions Stratégiques

Pour Élodie, siéger au Conseil signifie participer directement aux choix stratégiques de la SCAEL, qu'il s'agisse de diversification ou du développement de nouvelles filières agricoles. Elle estime essentiel que les administrateurs fassent remonter les besoins du terrain pour adapter les décisions aux attentes des membres tout en assurant une gouvernance transparente et responsable. « Une bonne décision permet de trouver l'équilibre entre les objectifs de la coopérative et les besoins des agriculteurs, » explique-t-elle.

La Formation Sénèque : Un Levier de Compétences

La formation Sénèque, proposée par La Coopération Agricole, permet aux administrateurs de renforcer leurs compétences stratégiques. Élodie y voit une occasion d'enrichissement personnel et collectif, notamment par l'ouverture d'esprit et la prise de recul indispensables aux décisions éclairées. Cette formation l'aide à aborder les défis de manière plus structurée et à renforcer la gouvernance de la coopérative.

Une Agriculture en Évolution

En tant qu'administratrice et agricultrice, Élodie Levacher s'investit pour un modèle coopératif qui reste pertinent et adaptable. « La formation nous aide à mieux comprendre nos enjeux et à développer une vision collective, » conclut-elle, montrant son engagement pour l'évolution de l'agriculture et l'adaptation du modèle coopératif.

Elodie LEVACHER

Administratrice
Membre du Bureau



“

**Une bonne décision
permet de trouver
l'équilibre entre
les objectifs de
la coopérative et
les besoins des
agriculteurs.**

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Aux côtés de son Directeur Général, Jean-Sébastien LOYER, l'équipe de Direction impulse la dynamique collective autour de la stratégie et pilote sa mise en œuvre.

Composé de 7 membres, ce comité exécutif élargi représente l'ensemble des pôles de la coopérative ainsi que ses fonctions transverses. Un COMEX composé de cinq directeurs assiste le Directeur général dans la transformation et le développement de la SCAEL. Ces deux instances sont également des lieux de réflexion, d'échanges et de discussion sur les enjeux de notre Groupe.

« LE COMEX ÉLARGI EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR PARTAGER ET SE CHALLENGER. IL SERT AUSSI À DIFFUSER LA STRATÉGIE AU SEIN DE NOS FILIALES TOUT EN PRENANT EN COMPTE LEURS SPÉCIFICITÉS DANS SA MISE EN ŒUVRE. »



**Jean-Sébastien
LOYER**
Directeur Général

Se préparer aux enjeux de demain

L'équipe de Direction prépare l'avenir en projetant la stratégie du Groupe sur 5 ans. Les travaux de SCAEL2030 sont en cours. L'ambition ? Garantir la rentabilité de chacune de nos filiales, poursuivre la diversification de nos activités et ainsi renforcer la résilience du Groupe, et respecter les attentes de nos adhérents pour le devenir de leur coopérative.



Jean-Sébastien LOYER
Directeur Général
COMEX



Arnaud GRYMOPREZ
Directeur Général Adjoint
en charge de l'administratif
et des finances - COMEX



Julien MALHERBE
Secrétaire Général
COMEX



Eric ROBERT
Directeur pôle Agricole
COMEX



Rodolphe QUENARDEL
Directeur pôle négoce
export et collecte
COMEX



Jérôme NAIL
Directeur pôle
laboratoires & services



Sébastien DA COSTA
Directeur pôle
distribution grand public



Christophe ESTUBE
Directeur pôle
transport





SCAEL 2030, POUR SUIVRE **NOTRE STRATÉGIE**

Dans un contexte réglementaire, économique et sociétal en pleine évolution, la SCAEL se positionne comme le partenaire privilégié des agriculteurs.

Notre rôle : leur apporter les solutions et les services nécessaires à une agriculture performante et durable. Pour y parvenir, vision, mission et valeurs guident notre réflexion et nos actions au quotidien.

Julien DEGAS
Coordinateur technique
Agronomique

Lucas WILLEMS
Animateur technique
et expérimentation

UN ÉCOSYSTÈME EN ÉVOLUTION

Dans un contexte climatique, sociétal et réglementaire qui évolue en permanence, la SCAEL se veut être un partenaire de choix des exploitants agricoles en apportant solutions et services personnalisés. Nos équipes mettent leurs expertises à disposition pour accompagner le changement du monde agricole et de nos métiers de diversification, en s'appuyant sur nos valeurs : audace, engagement et proximité.

L'AGILITÉ DANS LA PROXIMITÉ

La campagne 2023/2024 a été marquée par des pluies excessives qui ont gravement affecté les assolements agricoles de nos adhérents et les conduites culturales. Sur le plan économique, les agriculteurs éprouvent de plein fouet l'« effet ciseaux ». Les intrants agricoles ont connu une hausse des prix en raison de l'inflation générale, de la volatilité des marchés internationaux, et des coûts énergétiques en augmentation, tandis que les prix des céréales ont chuté en 2023 et début 2024, à la suite de la surproduction mondiale, de la reprise des exportations russes et des incertitudes climatiques. Cette baisse des prix comprime les revenus des producteurs céréaliers. Il est indéniable que l'effet ciseaux fragilise durablement la trésorerie de nos fermes et donc la durabilité de notre souveraineté alimentaire.

Notre réponse : agir au plus près des agriculteurs avec agilité et détermination. La gestion des crises et des incertitudes exacerbées ces derniers mois fait plus que jamais partie de notre quotidien. Notre rôle est d'assurer la pérennité des exploitations de nos adhérents en adaptant nos services à la conjoncture. Cette flexibilité est permise par une structuration et un fin pilotage de notre organisation. Parallèlement, nous faisons évoluer notre organisation pour allier au mieux structuration et flexibilité.



+40%

cumul de précipitations
depuis le début de
l'année hydrologique en
Eure et Loir¹

LA TRANSPARENCE DE NOS ENGAGEMENTS

Consommateurs finaux, clients, législateurs, collaborateurs et candidats, tous deviennent plus exigeants envers les entreprises. Si leurs attentes peuvent parfois diverger, elles convergent vers un même impératif : la transparence. Cette transparence s'impose à l'ensemble de nos actions : à nos activités mais aussi à nos engagements vis-à-vis de l'environnement, de nos parties prenantes et de la santé.

Notre réponse : s'engager clairement et avec pragmatisme. Nous accompagnons progressivement les adhérents dans l'évolution de leurs pratiques, à la hauteur de leurs ambitions et de leurs moyens. Nous nous engageons ainsi avec les agriculteurs mais aussi avec nos partenaires sur le chemin de la durabilité. Un chemin créateur de valeur et de sens pour nos adhérents comme pour nos collaborateurs.

1 - Le cumul de précipitations depuis le début de l'année hydrologique (sept. 2023 à juillet 2024) est excédentaire en moyenne de 40 % en Eure-et-Loir par rapport à la normale 1991-2020. (Source : BSH CVL, août 2024).



70%

des jeunes prêts
à renoncer à une
entreprise pas assez
engagée² dans le
développement
durable



Pour en savoir
plus sur le contexte
économique
de la SCAEL en
2023/2024,
rendez-vous en
p. 4 - édito.



L'AUDACE D'ALLER VERS LES **NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Si la révolution numérique est déjà une réalité pour les agriculteurs, elle connaît un renouveau et une forte accélération. Avec la blockchain et surtout l'intelligence artificielle, les données et ses technologies vont bouleverser les pratiques. L'agriculture va évoluer vers plus d'innovation et vers un pilotage plus précis et personnalisé. Le risque : manquer le virage ou le prendre trop tard.

Notre réponse : Faire preuve d'audace pour embarquer nos adhérents et collaborateurs. Convaincus des opportunités offertes par l'innovation technologique, nous avons entamé notre transformation digitale tout au long de SCAEL 2025 sur l'ensemble de nos pôles d'activité et allons poursuivre dans cette dynamique avec SCAEL 2030.



32%

de la surface de
la ferme SCAEL
en agriculture de
précision (hectares
déployés sous
un ou plusieurs
outils d'aide à la
décision)

2 - Source : Harris Interactive, 2023, « Les jeunes et la prise en compte des enjeux écologiques dans les études et le monde du travail »

PRÉPARER LA SCAEL **POUR 2030**

Pour accompagner ses adhérents dans un environnement en profonde mutation, notre Groupe coopératif SCAEL a déployé depuis 2020 son plan stratégique SCAEL 2025. Aujourd'hui, en préparant l'horizon 2030, nous réaffirmons notre positionnement, notre ancrage territorial, notre recherche de l'excellence opérationnelle et notre volonté de nous engager dans la voie du changement.

NOTRE VISION **DE LA SCAEL POUR 2030**

Le point de départ est notre projet d'entreprise, coconstruit par le Conseil d'Administration et la Direction du Groupe en 2020. Celui-ci définit clairement nos vision, mission et ambition et apporte ainsi de la visibilité à nos adhérents, collaborateurs, partenaires, clients et investisseurs.

La production d'un nouveau plan stratégique s'appuie sur ce projet d'entreprise afin de garantir l'alignement avec les attentes des adhérents, de renforcer nos avantages concurrentiels et de minimiser les risques liés à nos différentes activités.

Chaque pôle d'activité le mettra en œuvre dans le respect de son identité et de ses enjeux spécifiques. Dans la continuité des réalisations du plan SCAEL2025, la Direction et le Conseil d'administration sont à l'ouvrage pour fixer les grandes orientations stratégiques et les priorités d'actions d'ici 2030.

“

«Le projet d'entreprise est la boussole de notre développement. Il invite à prendre en compte l'environnement de l'entreprise, ses enjeux, son héritage, sa culture... ses perspectives aussi pour écrire une nouvelle page !»

Eric BRAULT, président

“

«Notre démarche est avant tout pragmatique. Notre environnement évolue et nous pousse à nous remettre en question. Je suis convaincu que nous devons nous projeter à moyen terme pour construire la nouvelle stratégie du Groupe SCAEL, qui nous rendra plus solides, nous permettra de nous réinventer, de franchir des caps. Les défis économiques et climatiques sont nombreux et il s'agit de les relever !»

Jean-Sébastien LOYER, Directeur général



NOS VALEURS

PROXIMITÉ

ENGAGEMENT

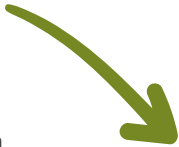
AUDACE

FAIRE DE NOTRE DÉMARCHE RSE, **UN LEVIER DE PROGRESSION**

En matière de gouvernance de la démarche RSE Groupe, la SCAEL réunit ses directeurs et ses experts métiers en un comité RSE pour construire une réflexion transversale et animer les plans d'actions ainsi que l'évolution des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux sur le périmètre Groupe.

IDENTIFIER ET INTERROGER **NOS PARTIES PRENANTES**

Le comité RSE a eu pour mission de mettre en œuvre l'analyse de double matérialité en avril 2024 en collaboration avec un panel de parties prenantes. Les enjeux définis comme matériels sont étayés ci-après. Les résultats globaux sont présentés en page 77.



Pour en savoir plus
sur la méthodologie
RSE, rdv en page 78

LES ENJEUX DE DURABILITE PRIORITAIRES, **SOCLE DE NOTRE DEMARCHE RSE**

Parmi l'univers des sujets analysés, 7 sujets ressortent comme prioritaires (ou encore « matériels »). Pour assurer la pérennité de nos activités agricoles et de diversification et pour engager notre groupe dans un modèle durable, nous mettons en place en face de chacun des risques sociétaux identifiés des politiques et des actions visant à les réduire, à les maîtriser et à les transformer en opportunités.



pour
1 collaborateur
du Groupe SCAEL



33 emplois
supplémentaires sont soutenus
dans l'économie française

Enjeux RSE	Description de l'enjeu pour le Groupe	Correspondances ODD et GRI	Politiques et plans d'action
conditions de travail et sécurité de l'emploi	Ce sujet comprend les enjeux de sécurité de l'emploi, le temps de travail et les salaires décentés mais aussi la gestion des recrutements, des licenciements et des contrats de travail des collaborateurs du Groupe SCAEL.	GRI standards : 102 ; 203 ; 413 ; 405 ; 419 ODD : 1 ; 2 ; 5 ; 8	Section « Avancer avec et pour nos collaborateurs » + IND S04 et S05
Dialogue social	Ce sujet comprend le dialogue social et la liberté d'association, y compris l'existence de comités d'entreprise, et la négociation collective, au sein de la SCAEL. Le dialogue social désigne tout type de négociation, de consultation ou d'échange d'informations entre le Groupe SCAEL et ses collaborateurs, leurs organisations et leurs représentants, sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale.	GRI standards : 103 ; 402 ODD : 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 8 ; 12 ; 13	Section « Fédérer les collaborateurs autour de la stratégie de l'entreprise »
Attraction, rétention et fidélisation des collaborateurs	Ce sujet comprend la capacité de la SCAEL à attirer au sein de ses équipes les meilleurs talents, à les fidéliser sur le long terme et à les inciter à rester engagés et motivés au service du projet d'entreprise.	GRI standards : 203 ; 404 ; 403 ; 413 ODD : 4 ; 8 ; 12 ; 13	Section « Avancer avec et pour nos collaborateurs » section « Partage de la valeur avec les collaborateurs » + IND S02, S03, S04 et S05
Santé, la Sécurité et la QVT	Ce sujet comprend la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des collaborateurs de la SCAEL. Il inclut en particulier la capacité de la SCAEL à créer et à maintenir un environnement de travail sûr et sain, exempt d'accidents mortels, de blessures, de maladies mais aussi de harcèlement tout en respectant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.	GRI standards : 403 ODD : 3 ; 8	Section « Avancer avec et pour nos collaborateurs » + IND S06 et S07
Approvisionnement et économie circulaire	Le sujet concerne l'approvisionnement et utilisation des ressources en prenant en compte l'impact sur l'environnement et la rareté de ces ressources. Il englobe ainsi l'économie circulaire, dont l'objectif est de maintenir la valeur des produits, des matières et autres ressources dans l'économie aussi longtemps que possible, en rendant leur utilisation dans la production et la consommation plus efficiente, et la garantie de la qualité et de la traçabilité de la chaîne de valeur amont. Dépendance forte à certains approvisionnements, en particulier les engrais, sur lesquels la coopérative SCAEL pourrait être en difficulté en cas de durcissement de la réglementation (disponibilité et coût des engrais verts).	GRI standards : 201 ; 204 ; 305 ; 306 ODD : 2 ; 6 ; 8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 15	Section « S'engager pour l'environnement » Section « Vers un modèle plus diversifié et responsable » Section « S'engager pour l'agriculture durable » + IND_E01, 02, 03, 04, 08, 10, 11, 12
Changement climatique et énergie	Ce sujet comprend l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique et la gestion de l'énergie (consommation, mix énergétique, autoproduction...).	GRI standards : 301 ; 302 ; 304 ; 305 ; 306 ODD : 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15	Section « S'engager pour l'environnement » + IND_E01, 02, 03, 04, 09, 10, 11, 12
Transition des modèles d'affaires	Ce sujet comprend notamment la transition vers des modèles d'affaires plus durables tout en maintenant la pérennité des exploitations agricoles. Il intègre également la sensibilisation des citoyens et de toutes les parties prenantes, afin de les embarquer et mobiliser dans cette transition.	GRI standards : 301 ; 302 ; 304 ; 305 ; 306 ODD : 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15	Section « Vers un modèle plus diversifié et responsable » et Section « S'engager pour l'agriculture durable » et section « s'engager pour le territoire » + IND_E08, 09, 11, 12

Enjeux RSE	Indicateur clé de performance	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	cible 2025	périmètre 23/24
SOCIAL	Attraction, rétention et fidélisation des collaborateurs	heure de formation par collaborateur (h/collaborateur)	-	-	-	11,25	9,9	en cours de définition
		part de l'effectif formé	-	-	-	-	58%	en cours de définition
	Attraction, rétention et fidélisation des collaborateurs + Conditions de travail et sécurité de l'emploi	part de l'effectif permanent	87,30%	84,46%	84%	92%	97%	88%
		part de conversion des contrats stage plus de 4 mois et alternance en CDI	1,83%	3,60%	4,19%	3,25%	31%	5%
	Santé, la Sécurité et la QVT	taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail	-	-	-	14	18,5	en cours de définition
		taux de gravité	-	-	-	0,4	0,77	en cours de définition

pôles agricole, Distrib. GP, Labo., Négoce, I&D, Transport (Agritransport)

Taux de couverture (en effectif) : 79,5%

ENVIRONNEMENT	Approvisionnement et économie circulaire + Changement climatique et énergie	La consommation en gaz des silos représente 99% de notre consommation totale. Il est donc primordial de s'y pencher. La consommation électrique des silos représente 88% de notre consommation totale. Il est donc pertinent de s'y pencher en priorité.							pôles agricole, Négoce (silo Bonnières et silo Lecureur)
		efficacité énergétique en gaz des silos (kWh PCS / t eau évaporée) Moyenne de référence de la profession : entre 850 et 1200 kWh PCS / t eau évaporée	1 084,86	1 085,08	1 059,12	950,62	1 214,59	entre 850 et 1200	
		efficacité énergétique en électricité des silos (kWh/t collectée)	8,64	9,68	8,21	4,78	6,55	8,17	
	Approvisionnement et économie circulaire + Transition des modèles d'affaires	surfaces de production en AB et C2 collectées évolution pour part de la surface de la ferme SCAEL en production en AB et C2 collectées	779 _{ha}	1 050 _{ha}	1 833 _{ha}	2 200 _{ha}	2 585 _{ha} 2,2 %	3,0%	pôle agricole Taux de couverture (en effectif) : 32,1 %
	Changement climatique et énergie + Transition des modèles d'affaires	surfaces de production en filières raisonnées collectées évolution pour «part de la surface de la ferme SCAEL en production en filières raisonnées collectées»	3 412 _{ha}	5 073 _{ha}	5 714 _{ha}	9 379 _{ha}	10 640 _{ha} 9,1%	12,4%	
	Approvisionnement et économie circulaire + Changement climatique et énergie	surfaces déployées sous couverts vendus évolution en part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées sous couverts vendus	9 292 _{ha}	8 688 _{ha}	7 450 _{ha}	9 100 _{ha}	9 608 _{ha} 8,2%	8,6%	
	Approvisionnement et économie circulaire + Changement climatique et énergie + Transition des modèles d'affaires	surfaces déployées fertilisées en engrais organiques vendus évolution en part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées fertilisées en engrais organiques vendus	4 023 _{ha}	3 814 _{ha}	6 029 _{ha}	6 790 _{ha}	6 527 _{ha} 5,6 %	4,3%	
		surfaces déployées pilotées par outils d'agriculture de précision vendus évolution en part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées pilotées par outils d'agriculture de précision vendus	36 400 _{ha}	38 700 _{ha}	45 700 _{ha}	46 621 _{ha}	37 012 _{ha} 32 %	41,0%	

FÉDÉRER LES COLLABORATEURS AUTOUR DU PROJET D'ENTREPRISE

La richesse de notre coopérative repose en grande partie sur la diversité de nos collaborateurs et leurs expertises. Il est essentiel pour nous de les engager et les réunir autour d'un projet qui fasse sens pour chacun d'entre eux. La construction d'un nouveau projet stratégique pour offrir le meilleur service à nos adhérents se fait aussi, et surtout, avec eux.

RASSEMBLER POUR CO-CONSTRUIRE

Faire connaître et comprendre notre projet d'entreprise est essentiel pour embarquer nos collaborateurs. Tous les deux ans, nous réunissons l'ensemble des collaborateurs de la SCAEL lors d'une convention. L'objectif ? Les informer sur les évolutions du Groupe, les résultats des pôles d'activité, et l'avancée des projets du plan stratégique. De plus, c'est un excellent moyen d'intégrer les nouveaux arrivants afin qu'ils s'imprègnent de la culture d'entreprise. Nous favorisons également les moments de partage avec les collaborateurs de nos diverses entités. Régulièrement, nous organisons un petit-déjeuner au cours duquel un collaborateur présente son métier ou l'un des projets sur lesquels il travaille. Enfin, l'organisation de plus en plus fréquente d'afterworks permet de souder les équipes dans un contexte ludique et convivial.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En plus de référents Harcèlement nommés parmi nos effectifs, un plan harcèlement est en cours de rédaction (procédure de remontée de l'information anonymisée, évolution du règlement intérieur, plan de sensibilisation interne...). Le Groupe est également actif sur le volet de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Nous disposons d'un accord Egalité Femmes-Hommes pour chaque CSE et publions les index associés. A très court terme, nous souhaitons formaliser un plan d'égalité professionnelle Groupe.



10

P'tits déj
et afterworks
en 2023-2024

LE DIALOGUE SOCIAL, CLÉ D'UN CLIMAT POSITIF ET STABLE

Le Groupe SCAEL compte trois Comités Sociaux et Economiques (CSE). Il s'agit d'instances représentatives du personnel qui contribuent pleinement au dialogue social au sein de l'entreprise. Les CSE assurent le relais entre la direction et les collaborateurs sur des questions relatives aux conditions de travail, la santé et la sécurité ou encore l'organisation du temps de travail. Les CSE gèrent également des activités relatives à la qualité de vie des collaborateurs : organisation d'événements, prise en charge de loisirs ou encore sorties culturelles. Ces initiatives renforcent la cohésion et favorisent un environnement de travail agréable. A titre d'exemple, les négociations menées ont abouti à un accord d'intéressement de Groupe ou un accord d'UES relatif à l'aménagement du temps de travail.

L'année écoulée a été marquée par de nouvelles élections professionnelles qui se sont déroulées en novembre dernier. Ces élections ont abouti au renouvellement des CSE de l'UES, du Laboratoire Microsept et de Jardin Loisirs 28.

DONNER UN SENS AU RÔLE DE CHACUN

Dans ce projet collectif, chaque collaborateur doit pouvoir trouver sa place. C'est l'objectif même de la refonte de notre gestion des carrières et des compétences. Pour mieux cartographier et valoriser les compétences de chacun, un travail a été réalisé sur les référentiels métiers. Ce chantier permet de leur proposer des fiches de poste claires et porteuses de sens et de mieux penser les plans de succession. Notre système d'information RH a également été transformé afin d'accompagner au mieux nos collaborateurs dans leur quotidien et dans leur évolution professionnelle. L'ensemble des services et des outils sont désormais centralisés sur un portail unique. De plus, le lancement d'une plateforme de gestion des entretiens 100 % digitalisée leur offre gain de temps et simplification dans la préparation et le déroulé de leurs entretiens annuels de développement et entretiens professionnels.

Résultat : Nos collaborateurs sont mieux accompagnés et disposent de belles possibilités d'évolution de carrière. De quoi contribuer à leur engagement sur le long terme au sein du Groupe SCAEL.

58%

de l'effectif du Groupe est formé

13%

des agents de silos sont des femmes

14,88%

des parts d'Agrimmo détenues par les collaborateurs et les adhérents (12,46 % en 2022-2023)

PARTAGER REUSSITES COMMUNES

Nos collaborateurs participent directement au succès de notre Groupe. Il est donc naturel de les associer aux fruits de cette réussite. Notre coopérative a ainsi mis en place un accord d'intéressement. Chaque collaborateur dispose d'un complément de revenu dépendant de la performance économique de la SCAEL et aussi de sa performance extra-financière. Parmi les indicateurs de suivi de notre stratégie RSE est pris en compte le taux d'accident au travail. L'évaluation de nos performances se fait au niveau du Groupe SCAEL et non des pôles ou des filiales afin d'aligner encore davantage les intérêts de nos équipes avec la réussite de notre stratégie. En complément, depuis 2020, nos collaborateurs et adhérents ont la possibilité d'entrer au capital de notre foncière immobilière Agrimmo. Depuis, nous avons effectué avec succès quatre augmentations de capital. Une belle marque de confiance et d'engagement !

	CSE de l'UES	CSE du Laboratoire Microsept	CSE de Jardin Loisirs 28
Sociétés concernées	SCAEL – LECUREUR SEMENCES – AGRITRANSPORT – OLCEA	Laboratoire Microsept	Jardin Loisirs 28
Index d'égalité professionnelle	86/100	89/100	n/a
Nombre d'élus	22 élus (dont 11 titulaires et 11 suppléants)	7 élus (dont 4 titulaires et 3 suppléants)	4 élus (dont 2 titulaires et 2 suppléants)
Nombre de collaborateurs représentés (au 30.06.2024)	275 collaborateurs	76 collaborateurs	51 collaborateurs
Fréquence annuelle des réunions	5 réunions sur l'exercice	6 réunions sur l'exercice	6 réunions sur l'exercice

PANORAMA DE NOTRE ANNÉE 2023-2024

décembre 2023

Assemblée Générale du Groupe SCAEL

L'Assemblée générale a été suivie par une réunion d'information ouverte aux partenaires et clients et une table ronde sur le thème « Afrique, Russie, Politiques Européennes, l'Agriculture Française Chahutée ».



février 2024

Visite des agriculteurs aux silos portuaires de Rouen

Une quarantaine d'agriculteurs du Perche et du Sud de l'Eure, accompagnés de leurs conseillers, se sont rendus à Rouen dans le but de visiter les silos portuaires et le siège de Sénalia.



avril 2024

Lancement de l'exposition « Regards sur le silo » au Compa

Le musée du COMPA a accueilli notre exposition afin de mettre en lumière l'histoire des silos et notre précieux patrimoine coopératif



mai 2024

Convention des collaborateurs

Les collaborateurs du Groupe se sont réunis à Mignières (28), au château des Boulard, pour la traditionnelle Convention. L'événement vise à renforcer la cohésion, présenter les évolutions du Groupe et accueillir les nouveaux arrivants.



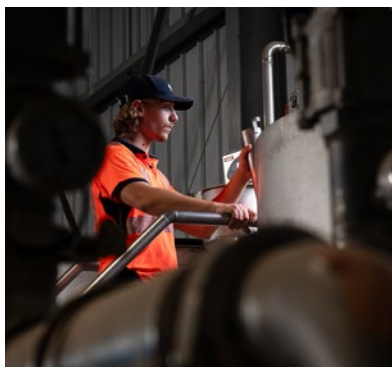
juin 2024 **Agricampus**

Le salon des vitrines variétales était de retour pour une nouvelle édition. Après Théléville en 2022 et un format spécial aux Culturelles d'Arvalis l'an passé, l'événement s'est tenu pour la première fois sur la plateforme d'Illiers-Combray.

mai 2024

Premier Hackathon des alternants

Une vingtaine d'alternants ont relevé le défi de travailler en groupe sur la gestion de projet tout en respectant un budget défini. Une opportunité pour eux de faire preuve d'innovation, de stimuler leur créativité et de renforcer le travail d'équipe.



juin 2024

Célébration des 30 ans de Microsept

Notre filiale Microsept a célébré, avec les collaborateurs du laboratoire et quelques autres invités, ses trente années d'expertise dans les analyses microbiologiques.

juillet 2024

10^{ème} édition de moisson ensemble

De nouveaux collaborateurs ont prêté main forte dans un silo durant une journée afin d'en découvrir plus sur l'activité du terrain à la moisson.

Septembre 2024

Journées Européennes du Patrimoine

La coopérative a ouvert les portes de son silo de Gas au grand public. Au programme : visites guidées, exposition "Regards sur le silo" et diffusion de la web-série "Secrets de Silos".





UNE DIVERSIFICATION AU SERVICE DES **AGRICULTEURS**

Pour accompagner nos adhérents, nous nous appuyons sur un modèle d'affaires diversifié et équilibré entre nos différentes activités.

Notre atout : Le dynamisme de nos métiers et leur complémentarité contribuent à notre performance opérationnelle et à la solidité du Groupe.

Laure QUINSARD
Agent de Collecte et
d'Approvisionnement
Silo de Courville-Sur-Eure

POUR ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS, **LA DIVERSIFICATION COMME SOCLE DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES**

Depuis sa création, la fonction essentielle de notre Groupe a toujours été d'offrir à nos adhérents un service adapté à leurs enjeux. En complément du rôle central que joue la coopérative, nous développons de nouvelles activités de diversification. Notre ambition ? Rester une coopérative à taille humaine en assurant une stabilité économique à nos adhérents.

UNE DIVERSIFICATION **ÉQUILIBRÉE**

La diversification nous permet de renforcer notre offre, notre présence sur le territoire, nos savoir-faire internes et la solidité financière de notre groupe. Pour accélérer le processus, nous avons fait le choix de la croissance externe. Et c'est une réussite ! Par exemple, la prise de participation majoritaire dans le groupe de transport TTB en 2023 vient consolider cette activité déjà bien lancée avec Agritransport. La récente création d'un pôle transport rassemblant ces deux entités s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. L'objectif ? Créer des synergies avec la coopérative en conservant une indépendance des activités.



*Pour en savoir plus
sur l'activité du pôle
transport, rendez-vous
p. 50*

DES FONCTIONS TRANSVERSES, AU SERVICE **DE LA PERFORMANCE GROUPE**

Communication, ressources humaines, digital, RSE, finance... à la SCAEL, toutes les fonctions qui peuvent être mutualisées sont centralisées. Un atout de taille pour nos filiales qui peuvent ainsi se concentrer pleinement sur leur cœur de métier. Grâce aux équipes des fonctions transverses, notre Groupe gagne en efficacité et en productivité. Elles contribuent également à une meilleure prise en compte des enjeux RSE et des pratiques digitalisées par notre Groupe.

DES PARTENAIRES CO-ACTEURS DE **NOTRE DÉVELOPPEMENT**

En tant que coopérative, les relations partenariales sont au cœur de notre ADN. De notre partenariat avec AMP pour le développement d'OLIS, en passant par celui avec Sénalia pour notre pôle négoce export, nous tissons des relations durables pour développer nos activités. Par ailleurs, pour nos projets d'acquisition et nos besoins en liquidités, inhérents à notre activité, nous pouvons compter sur 10 partenaires bancaires.

AGRICOLE

Accompagner nos agriculteurs de la semence jusqu'à la collecte

174

collaborateurs

288 M€

chiffre d'affaires

NÉGOCE EXPORT

Vendre et exporter les céréales sur les marchés internationaux

31

collaborateurs

921,7 M€

chiffre d'affaires

LABORATOIRE & SERVICES

Aider nos clients à respecter les normes qui leurs sont imposées

130

collaborateurs

9,9 M€

chiffre d'affaires

DISTRIBUTION GRAND PUBLIC

Contribuer à la valorisation des produits locaux et à la dynamique du territoire

54

collaborateurs

10,2 M€

chiffre d'affaires

INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

Incubateur de projets innovants & créateurs de valeur

32

collaborateurs

159 M€

chiffre d'affaires

TRANSPORT

Développer la souveraineté logistique du Groupe

165

collaborateurs

20,4 M€

chiffre d'affaires

NOS FONCTIONS TRANSVERSES



41

collaborateurs

Administration et finances

Pilotage de la politique financière, gestion de la consolidation, des acquisitions, des relations avec nos banques, etc.

Communication

Pilotage de la stratégie et actions de communication du Groupe et de ses filiales pour nos publics internes et externes.

Digital

Pilotage de la transformation digitale de notre Groupe, gestion des systèmes et des réseaux informatiques.

Juridique

Accompagnement du Groupe pour assurer son respect des réglementations et prévenir les risques de litiges.

Ressources humaines

Garante de la politique RH, de la progression des carrières, de la formation, de la qualité de vie au travail, etc.

RSE

Animation de la politique RSE et du reporting ESG.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOS RESSOURCES



627

Collaborateurs engagés



1 800

Adhérents Agriculteurs

UN MAILLAGE TERRITORIAL
AU PLUS PROCHE DE NOS ADHÉRENTS

1



Station de semences

50



Points de collecte

4



Laboratoires

10



Magasins Gamm vert

5



Sites d'exploitation de transport

DES PARTENAIRES
DE LONG TERME

UNE GOUVERNANCE
MOBILISÉE AU SEIN
DE **15** COMMISSIONS

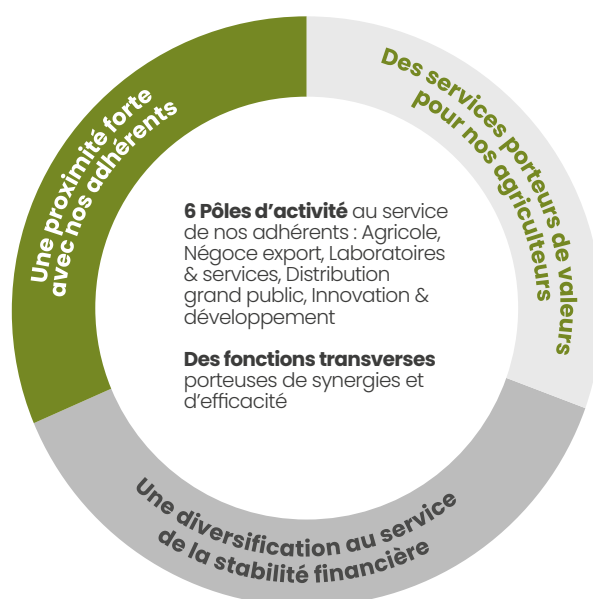
UNE STRUCTURE
FINANCIÈRE SOLIDE
AVEC **84M€** DE
CAPITAUX PROPRES

NOTRE VISION

LA SCAEL, UNE COOPÉRATIVE À
TAILLE HUMAINE PROCHE DE SES
ADHÉRENTS, ANCRÉE SUR SON
TERRITOIRE ET ENGAGÉE AUPRÈS DE
SES COLLABORATEURS

+ UN MODÈLE

+ CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC
SCAEL 2030



Face à des marchés en transformation et à de nouvelles attentes de nos adhérents, nous mobilisons nos ressources, grâce à un modèle d'affaires diversifié, afin d'accompagner nos adhérents et clients et de créer de la valeur, qui soit durable pour notre coopérative et nos parties prenantes.

2023-2024, NOS RÉALISATIONS



1 371 M€
de chiffre d'affaires

RÉALISÉS PAR DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES ORIENTÉES VERS LA PERFORMANCE ET L'EXCELLENCE POUR LEURS CLIENTS

Env. **786 Kt**
de céréales collectées
par le Pôle agricole

4,1 Mt
de céréales
commercialisées par
le pôle négoce export

680 K
analyses réalisées par
le pôle laboratoires et
services

9/10
Note de satisfaction client
de nos magasins
Gamm vert (Wizville)

53
clients réguliers chez
Sur le Champ !

43 M€
d'actifs Agrimmo

Cereapro.com, **1^{ER}** négoce de céréales 100% digital

CRÉATION DE VALEURS

- Un accompagnement spécifique pour chaque adhérent à chaque étape de sa production.
- Un catalogue de solutions enrichi continuellement avec des offres aux bénéfices agronomiques et économiques.

32% de nos adhérents engagés dans notre démarche filières.

COLLABORATEURS

9,9 heures de formation par collaborateur.

Dispositifs d'évolution et de mobilité interne.

Mécanismes de partage de la valeur : rémunération, intéressement, ouverture du capital d'Agrimmo.

ENVIRONNEMENT

Poursuite de notre démarche environnementale avec le renforcement de la présence de l'Oléo100 au sein de notre flotte de camions.

37 000 ha pilotés sous outils d'aide à la décision (pilotage des amendements azotés, diagnostics des plantes, gestion de l'irrigation)

ACTEURS AGRICOLES

Une participation active à l'innovation du secteur avec des expérimentations sur

5 750 micro-parcelles qui contribuent aux analyses et avancées de groupes techniques comme Inoxatech.

AGRICOLE

381^{ME} EN 2022-23

288^{M€}

de chiffre d'affaires

788^{Kt} EN 2022-23

783^{Kt}

commercialisées

50

site de collectes

QU'EST-CE QUE LE PÔLE AGRICOLE ?

Cœur battant de la coopérative, notre pôle agricole et ses équipes accompagnent nos agriculteurs de la semence jusqu'à la collecte. Notre objectif ? Proposer des services et des solutions adaptés aux besoins de chacun de nos adhérents afin de soutenir leur production et leur productivité.

La force de notre accompagnement repose sur notre proximité avec nos agriculteurs, notre connaissance de leurs enjeux, l'expertise de nos collaborateurs et la grande variété de notre offre. À chaque étape de leur production, nous nous mobilisons pour nos adhérents :

Collecte et filières

Toute l'année, nous aidons nos adhérents à commercialiser et valoriser leurs productions, notamment grâce aux filières que nous développons.

Approvisionnement

Nous proposons à nos adhérents une gamme travaillée d'intrants en fertilisation, santé du végétal, semences ainsi qu'en alimentation animale, produits indispensables à leurs productions.

Agronomie et services

Nos adhérents peuvent, avec notre gamme complète de services et produits, optimiser leurs itinéraires culturaux ainsi que leurs pratiques et travaux agricoles.

Production de semences

La performance dépend de la qualité des semences. Nous intervenons ainsi de la multiplication des semences certifiées jusqu'au traitement à la ferme. Le but de notre accompagnement : fournir des semences certifiées de qualité, alliant pureté, progrès génétique et protection sanitaire haut de gamme. Notre station de semences approvisionne en « circuit court » la gamme des semences autogames de la coopérative.



CONTEXTE ET ÉVOLUTION DU PÔLE D'ACTIVITÉ 2023-2024

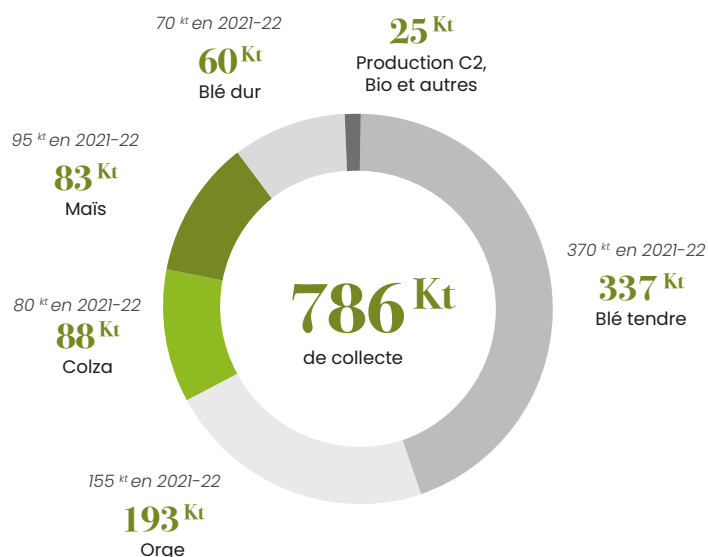
L'année 2023-2024 a été marquée par une série de défis pour le pôle d'activité. Nous avons collecté à la moisson 2023 un volume supérieur aux prévisions (786 kt vs 755 kt) mais de qualité hétérogène. La gestion des stocks et le dégagement des plateformes ont nécessité une réactivité accrue, notamment avec des déchargements nocturnes pour faire face aux afflux massifs en journée. La météo capricieuse a, elle, complexifié les implantations et les semis. Sur le volet économique, la compétitivité des céréales françaises a été mise à mal sur le marché global ; les cours de vente observés étaient en dessous des coûts de production. Le cours des engrais était tiré vers le haut par les prix du gaz toujours élevés post-conflit russo-ukrainien. Cette conjoncture a conduit à un effet ciseaux tant redouté chez nos adhérents et a poussé la coopérative à des ajustements constants. Nous avons dû nous adapter pour maintenir les opérations et la satisfaction client.

BILAN ET PERSPECTIVE DU PÔLE D'ACTIVITÉ

COLLECTE ET FILIÈRES

La collecte R23 présente un volume très satisfaisant, atteignant 786 kt commercialisées. La coopérative a rencontré quelques difficultés à la vente de l'orge, affectée par un taux élevé d'orlette et des problèmes de poids spécifique. Nous avons réorienté les volumes vers un débouché en alimentation animale, créant un écart record par rapport aux attentes initiales. La faible compétitivité des céréales françaises a également touché le pôle.

Les exploitations agricoles ont fait face à une dégradation de leur rentabilité due à des ventes tardives en dessous des coûts de production, créant le fameux «effet ciseaux».



Blé tendre, des rendements en-deçà des attendus

84^{Q/HA} EN 2022-23

80 q/ha

2023 a été une campagne inégale avec au départ de bonnes implantations d'automne, suivies par un printemps humide ayant accru la pression maladie notamment septoriose, puis une période de sécheresse. Finalement, les résultats sont en deçà de la campagne précédente en raison des conditions climatiques sèches et des réserves utiles vidées pour la fin du cycle notamment dans le nord du département.

Colza, des rendements décevants

40^{Q/HA} EN 2022-23

33 q/ha

Des signaux au vert avant la moisson mais des rendements décevants lors de la récolte en raison des poids de mille grains très faibles. Une nouvelle fois la raison revient à la sécheresse de mai/juin couplée à une proportion importante de pieds secs qui n'ont pas permis aux graines de se remplir correctement. Les résultats s'échelonnent de 15 à + 45 q/ha pour une moyenne en retrait de 7 q/ha par rapport à 2022.

L'orge d'hiver a tiré son épingle du jeu.

82^{Q/HA} EN 2022-23

84 q/ha

En raison de son cycle plus précoce, elle n'a pas souffert du manque d'eau de début juin. Pour les orges brassicoles, le calibrage a été parfois décevant.

Blé dur, une campagne réussie

75^{Q/HA} EN 2022-23

71 q/ha

La campagne 2023 marque un bon niveau de récolte en blé dur avec une qualité au rendez-vous, notamment sur le risque mycotoxines.

Pois, des cultures sous contrainte

82^{Q/HA} EN 2022-23

84 q/ha

L'augmentation des surfaces liées à la PAC n'a pas été suivie par des rendements satisfaisants. La culture particulièrement sensible aux fins de cycle échaudantes a pâti des conditions de l'année.

Maïs, des rendements au rendez-vous

75^{Q/HA} EN 2022-23

71 q/ha

Les implantations ont été ralenties par les épisodes pluvieux d'avril. Malgré tout, les rendements sont bons avec un été pluvieux qui a profité aux conduites en sec et limité les tours d'irrigation. La chaleur de septembre et d'octobre a également permis une dessiccation rapide des grains et donc des humidités à la récolte faibles pour les semis précoces.

Perspectives

La prochaine moisson sera fortement impactée par des pluies persistantes depuis mi-octobre 2023 : nombreux changements de stratégie d'assolement, pression fongique et pression en adventices. Il sera essentiel d'explorer des alternatives pour améliorer la rentabilité des fermes.

APPROVISIONNEMENT

Un marché capricieux, à l'image de la météo

Les conditions météorologiques ont perturbé les semis d'automne et de printemps. La réduction des surfaces de céréales d'hiver et les conditions de désherbage défavorables ont entraîné une baisse des volumes de vente de certains produits de protection des plantes.

Le chiffre d'affaires des engrais a diminué par rapport au dernier exercice pour plusieurs raisons. D'abord, un facteur mécanique de baisse des cours, bien que ces derniers restent élevés par rapport à la période pré-COVID-19. Par ailleurs, l'augmentation des coûts de production en ferme ont incité à une consommation plus que parcimonieuse en engrais de fond (phosphore

et potasse). Enfin, le durcissement du cahier des charges du colza bas GES a démotivé les exploitants et contribué à une chute des ventes d'engrais organiques.

Une persistance des facteurs d'instabilité et de volatilité sur le marché des engrais est attendue pour 2025.

AGRONOMIE ET SERVICES

Des expérimentations

toujours en développement

Le département agronomie a mené des expérimentations chez 29 agriculteurs sur 34 sites, totalisant ainsi 109 essais sur 5790 micro-parcelles. Un nombre en croissance comparé à la campagne précédente !

Pour la première fois, nous avons diversifié sur le segment des cultures industrielles (pomme de terre, oignon, betterave). En collaboration avec les équipes services, l'outil d'aide à la décision Cropwise a été testé pour optimiser la gestion des applications de fongicides.

De quoi permettre au département agronomie de mieux répondre aux défis futurs !

Une année complexe pour Prestafarm

Prestafarm a réalisé un chiffre d'affaires de 2,1 M€, également en baisse. La campagne a nécessité une optimisation fine pour répondre aux demandes au rythme de la météo et une grande réactivité de l'équipe. L'année n'a pas été fructueuse, toutefois, l'introduction d'une nouvelle prestation de prélèvements d'analyses de terre avec notre partenaire AUREA présente une belle opportunité d'extension de nos services.

Solufarm en légère baisse

Le chiffre d'affaires de Solufarm connaît une baisse, qui s'explique par la diminution du conseil en ressource en eau qui a souffert des conditions pluvieuses, réduisant ainsi l'intérêt pour les sondes capacitatives. En parallèle, l'accompagnement réglementaire a pris de l'ampleur, notamment avec les plans de fumure et la gestion phytosanitaire. Le nombre d'abonnements en outil de traçabilité a été maintenu.



Pour en savoir plus sur les travaux du Département agro, allez en page 56

PRODUCTION DE SEMENCES

Une année record

Notre station de semences a enregistré des ventes en croissance atteignant environ 42 000 q, stimulées par des conditions météorologiques favorables. Un record de ventes a été atteint pour les semences d'orge de printemps. Lecureur Semences a augmenté ses surfaces en blé dur, permettant de répondre efficacement à la demande. De plus, un partenariat stratégique a été développé pour diversifier les prestations de la station, assurant ainsi sa pérennisation à moyen et long terme. Enfin, l'optimisation de la gestion du transport a permis de maintenir les coûts stables malgré l'augmentation des volumes de vente.

La campagne 2024-2025 s'annonce prometteuse avec des prévisions de ventes autour de 40 000 q sur le circuit court et des rendements en pois potagers bons. La qualité des semences certifiées devrait rester élevée, consolidant ainsi la position de la station de semences sur le marché.



NÉGOCE EXPORT

1205 M€ EN 2022-23

921,7 M€

de chiffre d'affaires

3,8 MT EN 2022-23

4,1 Mt

commercialisées

1,2 MT EN 2022-23

1,3 Mt

chargée à Sénalia-Rouen

QU'EST-CE QUE LE PÔLE NÉGOCE EXPORT ?

C'est un pôle dédié à l'exportation des céréales en particulier du blé tendre. Plusieurs sociétés le constituent : Lecureur, Sigma Conseil et Bonnières Trading. Ses clients sont de différents types : Ache-teurs d'Etat, importateurs privés ou privés industriels.

Notre statut d'acteur majeur dans cette activité en France repose sur trois principaux atouts :

- La diversité de nos adhérents et la qualité de leur production qui nous permettent de répondre à la demande des clients internationaux et à leurs exigences.
- La localisation de nos silos à proximité des lieux d'exportation. Nous disposons en effet de deux silos, portuaire et fluvial, exploités par notre partenaire Sénalia, leader européen de l'agro-logistique, et d'un silo portuaire de Bonnières disposant d'une capacité de stockage de 30 000 tonnes. De quoi pouvoir gagner en efficacité et en rapidité pour l'exportation.
- Notre expertise et analyse des marchés des céréales et oléagineux grâce à notre filiale Sigma Conseil. Cette société est d'ailleurs le partenaire de nombreux opérateurs français et internationaux : des organismes stockeurs, des importateurs, des interprofessions et autres institutions et plus récemment des industriels de la 1ère transformation.



31

collaborateurs



1

équipe Conseil et
analyse de marché

CONTEXTE ET ÉVOLUTION

DU PÔLE D'ACTIVITÉ 2023-2024

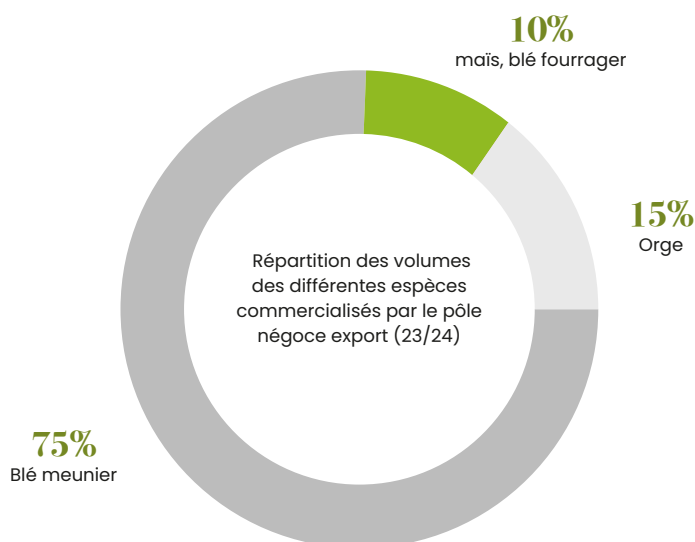
L'exercice 2023-2024 a été marqué par une situation complexe tant au niveau mondial que français pour le secteur céréaliier. Malgré une récolte de blé satisfaisante en volume et en qualité en France, le marché a été dominé par une concurrence féroce, notamment de la Russie. Cette concurrence accrue, renforcée par une stratégie géopolitique, a perturbé les marchés mondiaux. Les multinationales ont adopté des stratégies commerciales très agressives, exacerbant la compétition. La France, malgré une qualité de blé convenable, a peiné à maintenir sa compétitivité. En parallèle, les demandes erratiques de la Chine et les défis logistiques liés à la route maritime via le canal de Suez ont ajouté des facteurs d'instabilité. Dans ce contexte, le pôle a dû s'adapter pour naviguer au milieu de ces turbulences tout en cherchant à optimiser son activité et à explorer de nouveaux marchés.

BILAN ET PERSPECTIVE

DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Une année riche en défis pour Lecureur

La campagne a été très compliquée pour Lecureur, avec des efforts constants sur les destinations traditionnelles mais un recul notable en Algérie en raison de la concurrence accrue. Malgré cela, les volumes d'export sont restés corrects et les volumes de chargement au départ de Sénalia ont montré une bonne résistance, soulignant la confiance des clients.



Sigma Conseil étoffe son portefeuille de clients.

Pour répondre aux besoins spécifiques de leurs clients, Sigma Conseil a été plus sollicité que jamais, offrant des prestations personnalisées d'analyse de marché. Son portefeuille de clients, principalement francophones, s'est élargi, incluant des organismes stockeurs français, des industriels de la première transformation comme les amidonneries, des importateurs et des institutions interprofessionnelles. La diversification des analyses et l'expertise en études stratégiques ont renforcé sa position.

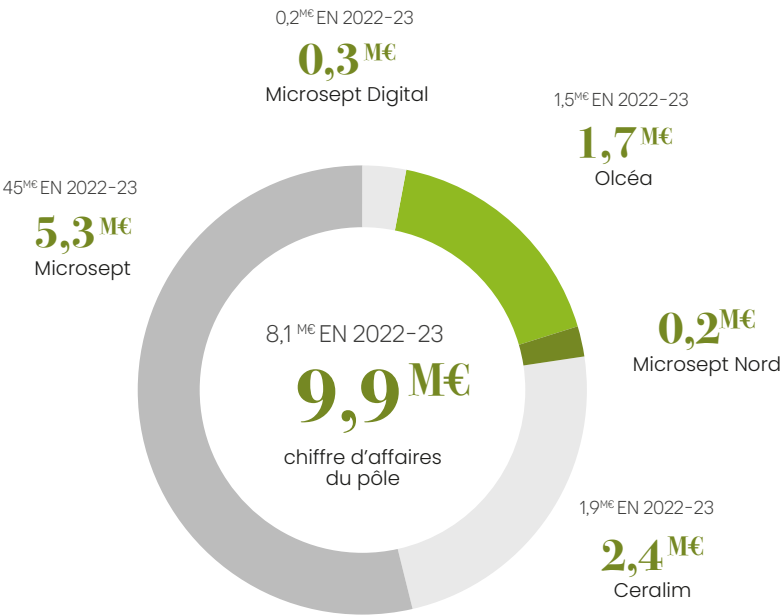


LABORATOIRES ET SERVICES

QU'EST-CE QUE LE PÔLE LABORATOIRES ET SERVICES ?

Du respect de leurs obligations réglementaires, sanitaires ou de clauses contractuelles de qualité, notre pôle laboratoires et services aide ses clients à respecter les normes réglementaires. Cinq sociétés constituent le pôle :

Olcéa, Microsept, Microsept Nord, Ceralim et Microsept Digital. Chacune propose des analyses rapides et fiables pour répondre aux enjeux de nombreux secteurs.



Sociétés du Pôle	Atouts et offres proposés	Principaux clients
Olcéa	La référence nationale des analyses céréalières et panification	Agriculture céréalière
Microsept, Ceralim, Microsept Nord	Les spécialistes des analyses microbiologiques (tests de comestibilité, dermatologiques, etc.). Microsept et Ceralim proposent aussi des formations et des contrôles sur la qualité de l'eau.	Agro-alimentaire, industries pharmaceutique, cosmétique, diététique, grandes et moyennes surfaces, métiers de bouche et métiers de l'eau, etc.
Microsept Digital	La première solution en France de surveillance automatique de l'eau. Le carnet sanitaire numérique « net.réseau » permet de gérer le risque de développement de la bactérie légionelle, responsable de la maladie pulmonaire légionellose.	Métiers de l'eau, industries et secteurs accueillant du public (hôtels, hôpitaux, centres de loisirs, etc.) et collectivités.

Pour se développer, le pôle mise sur la qualité de ses analyses et les services proposés à ses clients. Voici quelques exemples :

- Un maillage pertinent grâce à des laboratoires répartis au plus proche de ses clients actuels et potentiels. Guidé par sa volonté de proximité, notre Groupe continue d'élargir la présence de son pôle laboratoires et services sur le territoire avec, notamment, la construction du laboratoire Microsept Nord situé à Arras.
- L'introduction de solutions innovantes comme Microsept Digital, inspirées par l'esprit d'audace de notre coopérative.

CONTEXTE ET ÉVOLUTION

DU PÔLE D'ACTIVITÉ 2023-2024

Au cours de l'année 2023-2024, le pôle d'activité a évolué dans un contexte marqué par des bouleversements tant internes qu'externes. Une augmentation significative de 20 % des sollicitations au second semestre 2023 a entraîné le recrutement de techniciens supplémentaires pour répondre à la demande croissante. Les difficultés rencontrées par quelques concurrents majeurs du marché et la privatisation des inspections sanitaires par la DGAL ont permis au pôle de récupérer de nouveaux clients en microbiologie. Les enjeux réglementaires, notamment en matière de biodéchets, ont poussé Microsept à nouer des partenariats pour une meilleure gestion des déchets. La performance du pôle a par ailleurs été impactée de façon notable par la hausse des coûts énergétiques.

130

collaborateurs

680 000

analyses

4

sites d'analyses

BILAN ET PERSPECTIVE

DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Olcéa

Olcéa a célébré ses 10 ans d'accréditation COFRAC, marquant une stabilité et une qualité continue dans l'analyse des céréales et oléagineux. La construction d'un nouveau laboratoire à Chartres est prévue à moyen terme et l'amélioration des conditions de travail dans ses locaux de Rouen.

Microsept

Le laboratoire a fêté ses trente ans en mai 2024, avec 80 collaborateurs et 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'année a été marquée par l'introduction de services d'éco-participation pour le tri des biodéchets et des emballages alimentaires.

À moyen terme, Microsept envisage la réorganisation des locaux pour augmenter le nombre de postes de travail dans le laboratoire.

Microsept Digital

Microsept Digital a poursuivi sa dynamique de développement avec le lancement de la nouvelle version de son application net.réseau et la mise à jour de son site web. Le nouveau contrat signé l'an passé avec la SNCF a permis de consolider l'activité. Environ 80 bâtiments accueillant les conducteurs en escale ont été équipés de sondes de température.

Céralim

La filiale envisage l'agrandissement de ses infrastructures sur la même zone que le bâtiment existant, pour s'adapter à une forte croissance et aux tendances prévisionnelles.

Microsept Nord

Microsept Nord se concentre sur les inspections FSQS et la formation, auprès des grandes surfaces (GMS). L'accréditation sur ces inspections a été obtenue. Maintenant, l'objectif principal est d'obtenir une accréditation COFRAC sur les analyses pour élargir l'offre d'ici le second semestre 2025, ce qui représente la principale source de chiffre d'affaires. Les analyses sont aujourd'hui sous-traitées à Microsept



MICROSEPT NORD

UN NOUVEAU PILIER POUR L'EXCELLENCE EN LABORATOIRE

Une réponse innovante aux défis du marché

Microsept Nord a été créée pour répondre aux besoins grandissants des entreprises, en particulier celles de la grande distribution, dans le domaine des services de laboratoire. Microsept Nord se positionne comme un partenaire privilégié, offrant des prestations sur mesure et de haute qualité, devenant ainsi une extension des équipes qualité de ses clients.

Un choix stratégique pour le développement

Implantation de ce nouveau laboratoire à Arras, dans les Hauts-de-France, est le fruit d'une stratégie réfléchie. Arras, de par sa localisation idéale et sa proximité avec les grands bassins économiques, permet de couvrir un large éventail de clients. Cette zone était jusqu'alors inexploitable pour le pôle Laboratoires et Services du Groupe SCAEL. Grâce à cette situation géographique avantageuse, Microsept Nord peut desservir aisément la région ainsi que d'autres zones clés, y compris le Nord de Paris et l'Est de la France.

Une offre de services diversifiée et accréditée

Grâce à l'accréditation COFRAC inspections, Microsept Nord propose une large gamme de services incluant des audits, des inspections spécialisées, ainsi que des prestations de conseil. Ces services viennent renforcer les offres déjà disponibles dans d'autres laboratoires du Groupe SCAEL, créant ainsi des synergies permettant d'opti-

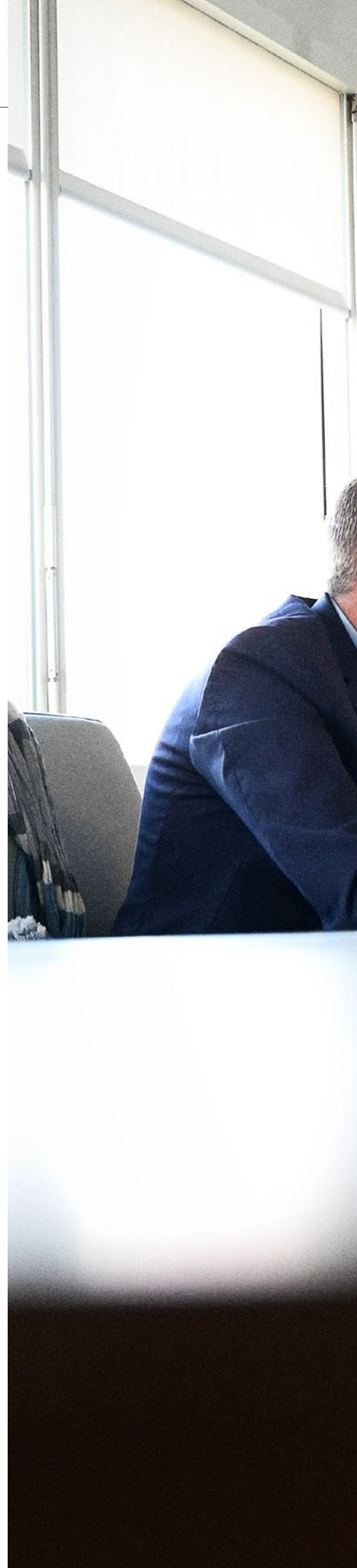
miser les ressources et les flux entre les différents sites. Jusqu'à la finalisation des travaux du laboratoire d'Arras, les analyses microbiologiques sont temporairement prises en charge par le site du Lion d'Angers.

Une vision humaine et collaborative

Le projet Microsept Nord est dirigé par Samuel et Matthieu, deux experts chevronnés du domaine. Ils partagent une vision commune centrée sur des valeurs humaines solides, accordant une grande importance au respect et à la collaboration avec leurs équipes et clients. Cette approche crée un environnement de travail stimulant, propice à l'innovation et à l'excellence. Leur ambition : faire de Microsept Nord un acteur incontournable du secteur, alliant tradition et modernité dans une perspective d'avenir.

Matthieu Vanuxeem Samuel Lamache

Directeurs des Opérations
Conseils et du Développement
(Microsept Nord)





“

Nous voulons offrir des solutions sur-mesure, en étant un véritable partenaire pour nos clients.

DISTRIBUTION GRAND PUBLIC

QU'EST-CE QUE LE PÔLE DISTRIBUTION GRAND PUBLIC

Le pôle distribution grand public gère les liens de notre Groupe coopératif avec ses partenaires distributeurs : le réseau de magasins Gamm Vert implantés en Eure-et-Loir et dans les Yvelines et Sur le Champ !, qui est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Il s'agit de l'une des activités historiques de notre Groupe que nous nous attachons à maintenir et à développer. Comme nos autres diversifications, il participe au renforcement de nos revenus et de notre solidité financière.

Gamm vert et Sur le Champ ! contribuent aussi à faire vivre une agriculture ancrée dans ses territoires où proximité et circuit court vont de concert et participent au dynamisme économique.



10 EN 2022-23

10

magasins

288 500 EN 2022-23

277 535

Passages en caisse

33,8€ EN 2022-23

33,3€

Panier moyen

9/10 EN 2022-23

9/10

Note de satisfaction
client Wizville

CONTEXTE ET ÉVOLUTION DU PÔLE D'ACTIVITÉ 2023-2024

Le pôle d'activité a évolué dans un contexte économique complexe en 2023-2024. D'un point de vue macroéconomique, l'année a été marquée par une inflation persistante et une concurrence accrue, particulièrement dans le secteur de l'alimentation animale et du jardinage. La consommation dans les segments végétal et jardin a subi un ralentissement en raison de conditions météorologiques défavorables. En parallèle, l'attrait pour les produits du terroir a légèrement progressé, malgré une baisse générale de fréquentation des magasins, revenus à leur statut non essentiel post-COVID. Le mouvement vers les GMS discount pour les produits alimentaires et la diminution de l'intérêt pour le «produire soi-même» ont également impacté les performances. En interne, une forte orientation vers la digitalisation et l'amélioration des processus de click & collect ont commencé à remodeler les stratégies de vente et de gestion des stocks.

BILAN ET PERSPECTIVE DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Gamm vert :

Globalement, le chiffre d'affaires du pôle a connu une légère diminution de 2 %, en ligne avec la tendance nationale des magasins Gamm Vert et le contexte global du marché.

La digitalisation a été un axe majeur, avec le développement de Gammvert.fr et une amélioration de la rémunération des magasins sur les ventes en ligne, qui passe à 80 % de la valeur du produit. Les produits jardin et pépinière sont devenus les premiers produits commandés en ligne et récupérés en magasin. Les premiers résultats sont encourageants et confirment une tendance de consommation omnicanale.

En matière de responsabilité sociale et environnementale, le pôle a réduit son impact environnemental en digitalisant la publicité sur le lieu de vente (PLV) et en ciblant plus précisément les tracts promotionnels. La nouvelle PLV permet d'économiser les impressions, de créer des visuels génériques et plus durables. L'accompagnement et la formation de nos collaborateurs aux nouvelles pratiques de vente hybride sont en cours pour améliorer la satisfaction client.

Perspectives :

Aucune tendance disruptive n'est attendue à court terme. Les efforts se concentreront sur les meilleures ventes et les produits phares, en réponse à la tendance des consommateurs à se tourner vers les biens de première nécessité. Le développement des marques propres comme Ecloz pour le végétal et Pure pour l'animalerie vise à garantir diversification et qualité. L'offre sera enrichie avec de nouveaux services tels que la livraison et la plantation. Quant à notre implantation, la stratégie de rénovation et de relocalisation des magasins se poursuit, avec des travaux de modernisation à Vernouillet intégrant les enjeux environnementaux. Enfin, renforcer l'attraction via la carte de fidélité est une priorité, avec une animation dédiée pour chaque client.

Sur le Champ !

L'année a été marquée par la météo pluvieuse impactant le maraîchage, toutefois, des progrès notables ont été réalisés dans d'autres domaines. Les commandes en restauration

Sur le Champ !

au service de
l'économie
locale

50 EN 2022-23

53

clients réguliers
NOUVELLE FORMULE

80 EN 2022-23

90

producteurs

295€ EN 2022-23

298€

panier moyen

collective, tant privée que publique, ainsi que celles des magasins de proximité ont augmenté, compensant partiellement la baisse des commandes par les GMS. La synergie avec la filiale Agritransport a joué un rôle crucial, assurant un fonctionnement logistique optimal. Grâce à ces efforts, SLC a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires.

Cette année, SLC a remporté 25 lots du marché public d'approvisionnement des cantines des collèges et lycées d'Eure-et-Loir, représentant près de 19 500 repas par an. Ce succès a été rendu possible grâce à une connaissance approfondie des 88 producteurs de la SCIC, mettant en valeur la provenance locale, la proximité avec les producteurs, le prix et la qualité des produits, le bien-être animal, la gestion des emballages et l'économie circulaire.

Confirmant notre implication dans l'économie locale, SLC a été nommé comme lauréat dans la catégorie Dynamisme local des Trophées d'entreprises d'Eure-et-Loir.

Perspectives :

Le démarrage de l'approvisionnement en restauration collective pour les collèges et lycées est prévu pour septembre 2024, pour une durée de 12 mois, renouvelable deux fois. Ce projet est un facteur clé garantissant l'avenir de SLC. En parallèle, des démarches sont en cours auprès des EPCI et des communautés de communes pour présenter la plateforme et établir des relations avec les professionnels de la restauration hors foyer, visant à étendre encore plus l'impact et la portée de SLC.



Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir



TRANSPORT

QU'EST-CE QUE LE PÔLE TRANSPORT

Après l'arrivée de TTB Transport dans le périmètre d'activité du Groupe SCAEL en 2023, c'est naturellement que nous avons structuré un nouveau pôle Transport, qui rassemble nos filiales de transport : TTB Transport, Transmanut, MPL et Agritransport.

Pour mener ce développement de notre modèle économique, le pôle permet désormais une gestion de l'activité dans son ensemble et accélérera les synergies. Au sein de notre gouvernance, une commission spécifique s'est d'ores et déjà emparée de ce nouveau relais de croissance.

Agritransport : cette filiale est un atout pour optimiser notre logistique et optimiser le maillage de outils de stockage de céréales, et ainsi satisfaire nos adhérents notamment en période de moisson. Nos quelques 40 collaborateurs ont récemment élargi leur offre de transport.

Typologie des clients : acteurs de l'amont agricole régionaux et dernièrement acteurs industriels nationaux.

TTB Transport : composé de près de 80 salariés, cette société présente une diversité d'équipements qui nous

permet de répondre à des demandes très variées : du vrac en benne à la palette en passant par la citerne. La qualification Qualimat, le label Objectif CO2 et l'expertise historique reconnue de cette société nous concèdent de nouveaux savoir-faire.

Typologie des clients : acteurs nationaux de l'amont agricole, de l'industrie et de la gestion des déchets.

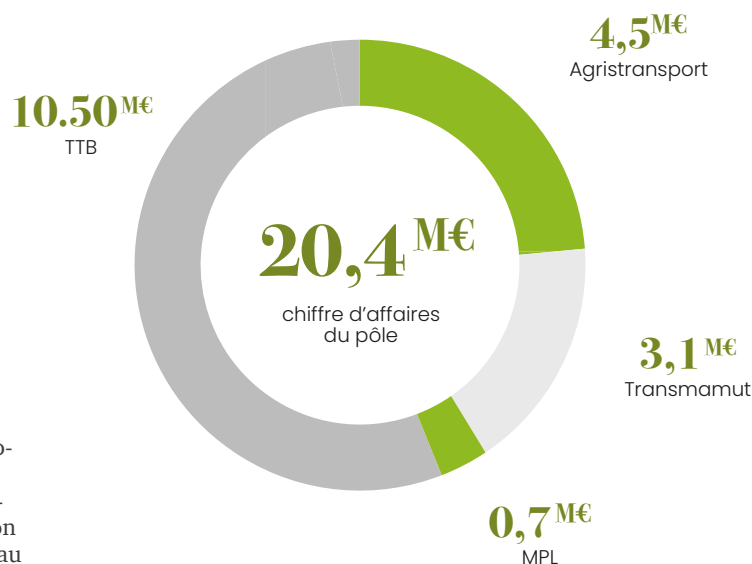
Transmanut : spécialisée dans le porte-conteneur maritime, la société œuvre principalement au départ du port Havre, et dessert le territoire

français par voies routières

Typologie des clients : compagnies maritimes.

MPL Maintenance Poids

Lourds : cette filiale a une activité de garage et entretien de tous les équipements et tracteurs de TTB Transport et Transmanut. Elle compte dans une moindre mesure quelques clients tiers du même secteur d'activité.



CONTEXTE ET ÉVOLUTION DU PÔLE D'ACTIVITÉ 2023-2024

L'année 2023-2024 a été marquée par une conjoncture économique difficile, impactant fortement le secteur du transport. Sur le plan interne, le pôle d'activité a dû faire face à une baisse d'activité significative depuis mai 2023, entraînant une diminution de la marge et du chiffre d'affaires. La baisse de la demande sur le marché mondial a accentué ces difficultés, particulièrement pour Transmanut. De plus, la pression des gros chargeurs pour réduire les émissions de carbone et les défis de recrutement ont pesé sur l'activité. Les conditions économiques défavorables pour les petits transporteurs ont conduit progressivement à une augmentation des prix du transport. En réponse, le pôle a cherché à adapter ses stratégies pour maintenir sa compétitivité et optimiser ses opérations.

BILAN DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Bilan en demi-teinte pour **TTB et TRANSMANUT**

TTB a connu une année difficile, marquée par une perte de marge significative et une baisse du chiffre d'affaires de 6 %.

La baisse d'activité depuis mai 2023 et la diminution des volumes sur le marché mondial, ont particulièrement impacté la filiale spécialisée dans le porte-conteneur Transmanut. Ces défis ont été aggravés par la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les clients, entraînant une baisse de son chiffre d'affaires de 19 %.

La stratégie a dû être ajustée pour tenter de compenser ces pertes, cependant les résultats financiers ont été inférieurs aux attentes.

Agritransport mise sur la diversification de ses flux

Agritransport répond toujours aux besoins de la SCAEL. La filiale a déployé camions et tracteurs relais afin de gérer le pic d'activité de la moisson en silo mais les charges induites ont impacté le chiffre d'affaires, qui est resté en deçà de nos objectifs. En revanche, les transports liés à la récolte de maïs et de betterave pour l'ensemble de nos clients ont été très satisfaisants.

Le report en début d'été des transferts de céréales habituellement printaniers a entraîné une faible activité entre avril et juin 2024. Nous nous sommes adaptés en réorientant notre flotte vers les demandes Eure-et-Loir / Rouen. Ce choix a cependant généré des pertes financières en raison des retours à vide.

La diversification est un levier stratégique d'Agritransport qui ouvre en février 2024 le service grand routier avec une équipe de 7 conducteurs. Nous avons testé de nouveaux flux optimisés vers de nouvelles destinations et gagné la confiance des exploitants. C'est avec une nouvelle typologie de clients industriels que nous travaillons (transports de gravillons, verres brisés, déchets vrac, pommes de terre, luzerne ou encore ferraille).

Enfin, l'obtention de la certification Qualimat en juin 2024 a permis d'accéder à de nouveaux marchés externes comme internes, notamment le transport d'alimentation animale pour le compte du service approvisionnement de la SCAEL. La recherche de l'excellence passe également par le nouvel engagement environnemental dans la charte Objectif CO2 de notre flotte.

93

camions

120

collaborateurs

PERSPECTIVE DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Pour l'année à venir, le pôle d'activité poursuit sa diversification et la structuration de nouveaux flux de transport. Les équipes se concentrent sur plusieurs axes d'optimisation (pilotage de la performance, minimisation des trajets à vide, rentabilisation des véhicules...). Bien que les faibles volumes de la moisson 2024 impacteront négativement les résultats du pôle, nos efforts doivent contribuer à la croissance du chiffre d'affaires des filiales et l'amélioration de leurs marges.

Dernier axe stratégique : l'accent sera mis sur le partage d'expertise, l'organisation des process et des métiers afin de créer des synergies inter-filiales sur les achats, le commerce... et au sein de nos collaborateurs instaurer une réelle Communauté.

Notre objectif est de renforcer la compétitivité et la résilience du nouveau pôle d'activité face aux défis économiques et environnementaux actuels.



INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

QU'EST-CE QUE

LE PÔLE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Économie circulaire, productions agricoles au cœur des villes, outils numériques... ces innovations participent aussi de la création de nouvelles sources de revenus pour nos agriculteurs.

Toujours en éveil et conscient que les besoins de nos adhérents évoluent, notre Groupe identifie les projets essentiels pour l'agriculture de demain. Les équipes du pôle les structurent et guident les premières étapes de leur déploiement. Dès qu'ils atteignent une taille et une rentabilité suffisante, ils rejoignent ensuite les autres Pôles de la SCAEL.

42 M€ EN 2022-23

43 M€

actifs immobiliers

95 % EN 2022-23

93 %

taux d'occupation
financier

1^{ER}

négoce 100% digital de
céréales en France

Cereapro.com,

le 1^{er} négoce de céréales et
d'approvisionnement 100% digital

Lancé en 2016, le Comparateur Agricole, devenu en 2022 Cereapro, offre aux exploitants agricoles la possibilité de vendre leurs céréales et de s'approvisionner en ligne. Le Groupe SCAEL a pris une participation majoritaire dans la plateforme au 15 octobre 2020.

Agrimmo pour valoriser notre patrimoine immobilier

Par notre histoire, nous disposons à la SCAEL d'un riche patrimoine immobilier (siège de Chartres, bureaux à Paris, silos, etc.). Clairement identifiés et valorisés au sein d'Agrimmo, ces actifs facilitent notre accès aux financements. Par ailleurs, ces bâtiments sont pour la plupart loués à des tiers ; ils permettent ainsi de générer des revenus supplémentaires pour notre coopérative. Enfin, une étape importante dans la création de valeur d'Agrimmo : son capital a été ouvert depuis 5 ans à nos collaborateurs et adhérents.

OLIS, pour un modèle agricole plus diversifié

La diversification des pratiques agricoles est un levier de résilience indéniable pour nos adhérents. C'est pourquoi la SCAEL s'attache à développer de nouvelles filières. La coopérative s'ouvre, avec le projet Olis, à l'aquaculture avec son partenaire AMP.



BILAN ET PERSPECTIVE DU PÔLE D'ACTIVITÉ

Une année satisfaisante pour Agrimmo

L'exercice est encore marqué par la croissance des actifs (+2,4%) pour atteindre 43M€. L'augmentation du capital réservée aux adhérents et collaborateurs a permis de lever 2,8M€ sur l'exercice et donc de financer les projets d'Agrimmo.

Les loyers perçus, s'élèvent à 2,6M€ en 2023 contre 2,1M€ en 2022. Quant au taux d'occupation financier et au taux d'occupation par notre Groupe, ils sont respectivement de 93% et de 54%.

La valeur de la part est passée à 1 773€, en juin 2024, soit une progression de 4% par rapport à juin 2023 (1 704 €) !

Nous avons lancé l'étude du site de l'ancien Gamm Vert de Chartres en vue de la création de logements. Le permis de construire a été déposé afin de démarrer les fouilles archéologiques. L'année est également marquée par l'achat de deux sites sur Rouen et Condé sur Sarthe. Il s'agit de bases de stockage et de stations de lavage de camions, exploitées par le pôle Transport.

Agrimmo devrait poursuivre sur sa belle dynamique. Les prochains mois vont être cadencés par la construction du laboratoire Microsept Nord à Arras, l'étude de l'agrandissement des locaux de Céralim à Saint-Cyr-En-Val et la construction d'un nouveau laboratoire pour accueillir Olcéa sur Chartres.

Céréapro.com améliore ses services.

Cette année, Céréapro a amélioré son service client avec la création d'une application mobile. Conçue avec et pour les agriculteurs, elle offre encore plus de services : alertes, statistiques de prix de vente, chargement des camions... Quant à notre performance, les volumes vendus ont légèrement diminué atteignant 470 kt. Malgré des agriculteurs plus indécis dans le contexte morose de l'exercice 23-24 et une concurrence accrue, nous avons de très bons retours de notre clientèle. Nos réunions hivernales et de fin de campagne sont des moments clés pour échanger, interroger et toujours mieux cerner les attentes des agriculteurs.

En interne, l'équipe de direction de Cereapro.com lance une réflexion stratégique de structuration et sécurisation tandis que les collaborateurs visent l'excellence qualité pour les agriculteurs. Pour le prochain exercice, tout comme notre pôle agricole, il est prévisible que Cereapro.com soit impacté par les mauvais rendements de la moisson R24.

Olis, l'innovation au service de la diversification des agriculteurs

Olis poursuit ses chantiers de R&D en aquaculture avec notre partenaire AMP et devrait toucher à cette fin la somme de 1.5 million d'euros de subvention de l'Etat.







CRÉER DE **LA VALEUR POUR DEMAIN**

Pour notre Groupe SCAEL, générer de la valeur signifie aller au-delà de la rentabilité économique et financière essentielle, en contribuant aussi à protéger l'environnement, à dynamiser notre territoire et à développer nos équipes.

Donner du sens, ouvrir SCAEL à l'innovation et au monde sont des défis qui nous motivent et nous orientent vers une agriculture plus durable.

Mélanie LECOMTE
Technicienne de Laboratoire
Olcéa

S'ENGAGER POUR L'AGRICULTURE DURABLE

Plus qu'un métier, l'agriculture est avant tout une vocation. La passion de la terre, de la nature, du rapport au vivant rassemble nos adhérents et les acteurs de notre secteur. À la SCAEL, nous sommes pleinement conscients de notre rôle dans la préservation de l'environnement. Mais notre responsabilité va bien au-delà : nous devons aussi répondre à une demande en produits agricoles et alimentaires en forte croissance, le tout en assurant la pérennité économique des exploitations. Est-ce possible ? Absolument ! Guidée par notre vision de l'agriculture durable, notre coopérative relève ce défi chaque jour un peu plus.

LE SOL AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

Cette année, le Département Agronomie de la coopérative SCAEL a mis en lumière lors de l'Agri-campus la fertilité du sol, en explorant ses dimensions physiques, chimiques et biologiques. A titre d'exemple, quelle est la clé d'observation d'un profil de sol pour optimiser l'implantation des cultures ? Ces conseils agronomiques sont associés au décryptage des nouveaux besoins des clients aval industriels.

De la sélection des variétés à la protection des cultures, en passant par les solutions de biocontrôle et la gestion des adventices, notre mission quotidienne est de guider les adhérents pour leurs prochaines campagnes agricoles.

APPROFONDIR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES SOLS

Nous réalisons des évaluations approfondies de la qualité des sols. Cette connaissance détaillée nous permet de formuler des actions spécifiques pour assurer la préservation et l'amélioration des sols à long terme. Cette action s'inscrit bien entendu dans le conseil en gestion de la fertilisation, en céréales et protéagineux mais aussi en légumes de plein champ comme les pommes de terre et les oignons.



5642 EN 2022-2023

5790

micro-parcelles
d'expérimentation
gérées par la SCAEL

34

sites
différents

Répartition des expérimentations :



3 200

sur variétés

1 800

en santé des plantes

790

en fertilisation

CONTRIBUER A LA R&D EN MULTIPARTENARIAT

Développer de nouvelles pratiques agricoles, oui, mais jamais sans en garantir la viabilité, cruciale pour nos adhérents ! C'est pourquoi la coopérative s'investit dans la structuration des débouchés économiques. Une collaboration de longue date avec Saipol nous amène d'ailleurs à tester des solutions en tournesol et colza qui répondent à la fois à des objectifs de diversification des cultures et aux demandes croissantes du marché en protéines végétales de haute qualité.

La coopérative, membre de l'association Hommes et Territoires, spécialisée dans la recherche et la promotion de pratiques en faveur de la biodiversité, a cofinancé l'installation de 50 nichoirs à chouette effraie, chouette chevêche et faucon crécerelle chez nos adhérents et dans nos silos à grain. L'objectif ? Lutter contre les rongeurs tout en favorisant le milieu à des espèces d'oiseaux endémiques.

Pour en savoir plus, rdv page 58
« S'engager dans les démarches filières »

ALLIER GESTION DU SOL, ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESILIENCE DES EXPLOITATIONS



Nous préparons nos adhérents à faire face aux défis posés par le changement climatique. En leur proposant des solutions agricoles résilientes et durables, nous les aidons à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, garantissant ainsi la pérennité de leurs activités.

Pour en savoir plus, rdv page 65
« Accompagner nos adhérents vers l'agriculture bas carbone »

S'ENGAGER POUR PLUS DE VALEUR ET DE RÉSILIENCE DANS LES DÉMARCHES FILIÈRES

Les filières au sein de la SCAEL sont un pilier central de notre stratégie de création de valeur et de résilience pour les agriculteurs. Elles contribuent pour nos concitoyens à soutenir une alimentation équitable, responsable et durable.

QU'EST QU'UNE FILIÈRE À LA SCAEL ?

Ces filières peuvent inclure des cultures courantes telles que le colza, le blé tendre et le maïs ainsi que des cultures plus spécifiques comme le lavandin, le fenouil, le pavot et le sarrasin. L'objectif principal d'une filière est d'apporter une rémunération complémentaire à l'agriculteur, en sus des productions traditionnelles.

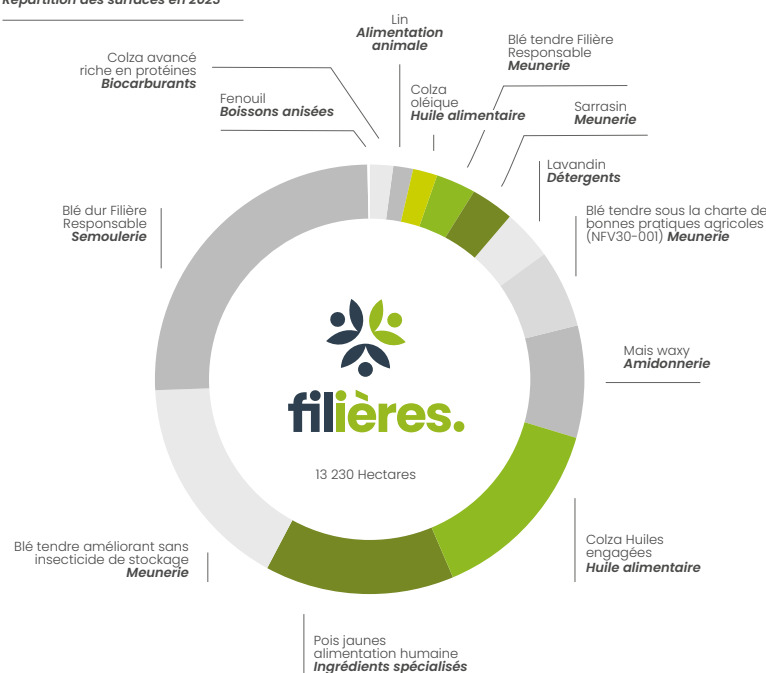
Chaque filière repose sur un engagement contractuel rigoureux. Avant même le semis, une contractualisation est établie entre le client industriel, la SCAEL et l'agriculteur. Ce contrat garantit le respect d'un cahier des charges spécifique depuis le semis jusqu'à l'enlèvement de la marchandise par le client. Ce cahier des charges, souvent strict, peut également inclure des exigences de traçabilité à la parcelle, assurant ainsi une transparence totale et une qualité irréprochable des produits.



Visualiser les vidéos "Parlons Filières"



Répartition des surfaces en 2023

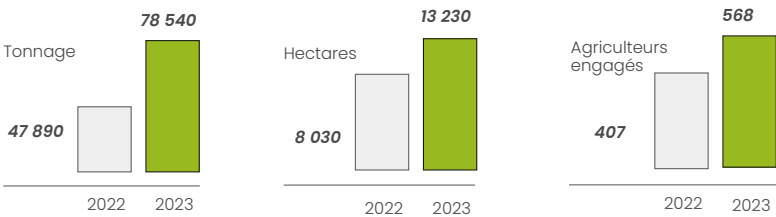


L'approche par filière permet non seulement de sécuriser les revenus des agriculteurs grâce à des accords préétablis, mais aussi de répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des industriels en matière de qualité, de traçabilité et de durabilité. En s'engageant dans une démarche filière, la SCAEL renforce ainsi la résilience et la compétitivité de ses adhérents partenaires tout en contribuant à une agriculture plus durable et responsable. En particulier, les filières à plus-value environnementale, dites filières raisonnées, représentent 9,1% de la surface de la ferme SCAEL (soit 10 640 ha).



Pour en savoir plus sur l'engagement de la coopérative dans l'agriculture durable, rdv en page 56 « s'engager pour l'agriculture durable »

Impact positif grandissant des filières



884K€EN 2022-2023

2 120 K€

Montant total des primes filières payées aux agriculteurs 2023/2024

Pour la récolte 2023, les filières représentent une part importante de l'activité de la coopérative. Elles impliquent 32% de nos adhérents et couvrent 11% de la ferme SCAEL. Ces chiffres témoignent d'une participation croissante et d'un engagement accru de nos membres dans des productions à haute valeur ajoutée.

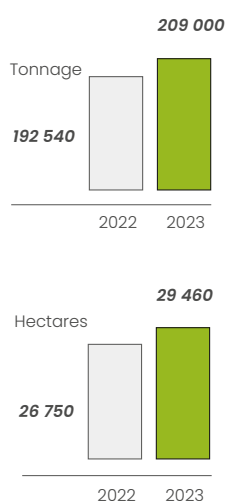
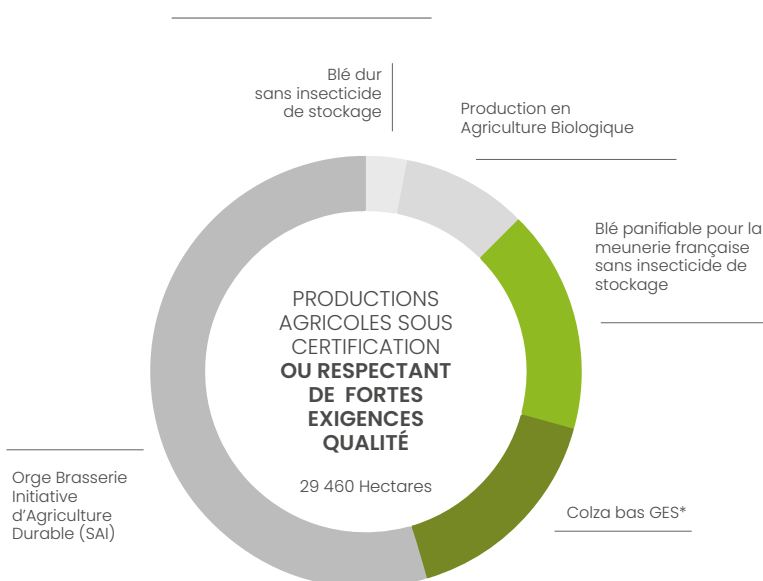
LA QUALITE AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DE LA COOPERATIVE

Un engagement fort de la coopérative pour la qualité

La Coopérative SCAEL place la qualité au centre de ses préoccupations. En plus des filières, une part significative des volumes valorisés par la SCAEL est certifiée ou respecte des exigences qualité strictes pour répondre aux besoins de ses clients. Cet engagement fort envers la qualité permet de garantir des produits qui satisfont les normes les plus élevées, assurant ainsi la confiance des partenaires industriels et des consommateurs finaux.

A titre d'exemple, la coopérative a dédié une personne exclusivement à l'accompagnement des adhérents en production certifiées biologiques et deux silos certifiés pour stocker les productions biologiques. Ces productions représentent 2,2% de la surface de la ferme SCAEL. Malgré un contexte de crise biologique, la moisson 2023 n'a pas été impactée par des déconversions.

Répartition des surfaces en 2023 de productions agricoles sous certification/ exigence qualité





Développement des volumes et des surfaces

Entre 2022 et 2023, SCAEL a observé une progression notable tant au niveau des volumes que des surfaces engagées dans les démarches qualité et les filières.

Ce développement est le résultat d'un travail constant pour améliorer la qualité des productions et répondre aux exigences du marché. La coopérative continue de s'efforcer d'augmenter la part des filières dans son activité, soutenant ainsi une agriculture durable et résiliente tout en apportant une valeur ajoutée significative à ses adhérents.

Répartition des surfaces de la ferme SCAEL en 2023



LAURENT BRIÈRE

AGRICULTEUR À VER-LÈS-CHARTRES

Un parcours ancré dans la tradition familiale

Laurent Brière, élevé dans le sillage de ses aînés sur les terres familiales, a embrassé la profession agricole avec une passion précoce. À l'âge de 22 ans, il reprend la première partie de l'exploitation familiale, entamant une carrière guidée par l'innovation et le développement. Avec le temps, la ferme s'est étendue de 39 à 280 hectares, évoluant d'un assolement "traditionnel" en céréales et oléoprotéagineux vers une diversification marquée par les cultures potagères et les nouvelles variétés comme le lavandin et le fenouil.

La SCAEL, un partenariat fertile

« J'aime voir une diversité dans notre paysage agricole, travailler sur des cultures différentes, découvrir de nouvelles choses. Cela me permet d'apprendre sans arrêt. C'est pour cela que lorsque la SCAEL m'a proposé le lavandin, j'étais partant, et pour le fenouil également ». Accompagné par les techniciens de la coopérative, Laurent a pu développer sur son exploitation ces nouvelles filières qui lui tiennent à cœur.

Tourné vers l'avenir et la transmission du savoir

Passionné par le fait de voir « une diversité de cultures sur l'exploitation », Laurent envisage l'agriculture avec une curiosité insatiable et une volonté d'innovation continue. Ce dynamisme

se manifeste également dans son engagement envers la formation des jeunes. En accueillant des stagiaires chaque année, il partage son savoir et reste en contact avec les nouvelles méthodes et technologies, ce qui enrichit mutuellement son expérience et celle des apprentis : « Les stagiaires m'apportent autant que je leur apporte. Ils me font beaucoup avancer et c'est cet échange qui est le plus enrichissant ». Une synergie qui témoigne de son engagement pour le partage de connaissances et le progrès.

Vers un horizon de renouveau

Laurent Brière représente le profil type de l'agriculteur moderne : enraciné dans les traditions et tourné vers l'avenir et l'innovation. À Ver-lès-Chartres, il continue de façonner un paysage agricole qui est à la fois un hommage à son héritage et une porte ouverte sur de nouvelles opportunités. Son histoire souligne l'importance de la passion du métier et de l'adaptabilité dans un secteur en constante évolution, tout en mettant en lumière le rôle crucial des coopératives comme la SCAEL dans le soutien à ces transformations.

Laurent Brière
agriculteur à
Ver-Lès-Chartres



“ C’est un métier de passion, alors s’ils doivent se lancer, c’est par amour pour l’agriculture et non par contrainte. ”

S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT

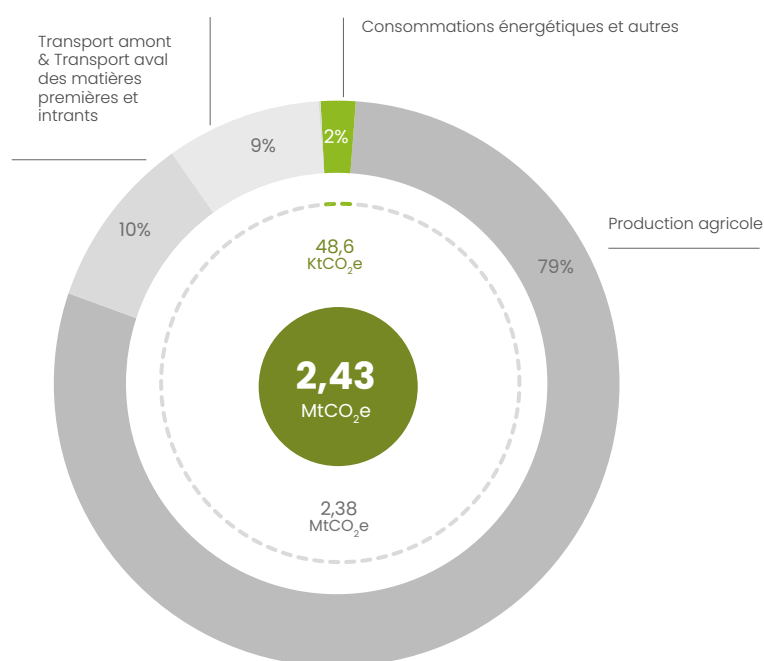
Depuis 2023, le Groupe SCAEL a initié une démarche Bas Carbone, en commençant par un bilan carbone et l'accompagnement de nos adhérents vers une Agriculture Bas Carbone. A ces deux projets phares s'ajoute cette année l'engagement dans une démarche de décarbonation de nos activités Transports.

ENSEIGNEMENTS DU BILAN CARBONE

Réalisé en 2023 par un cabinet indépendant, ce premier bilan carbone nous donne une vision plus précise de nos impacts (scopes 1, 2 et 3 sur les données de l'exercice 2020-2021). Un outil déterminant pour mieux piloter notre démarche bas carbone. Il affirme que les émissions indirectes liées à la production agricole représentent 79 % de notre empreinte carbone Groupe.

Notre bilan souligne également que nos activités de négoce export de céréales et de négoce digital agricole représentent près de 80% de l'empreinte carbone de notre Groupe. Or nous n'avons que peu de prise sur les émissions liées à la production des volumes importants de matières premières agricoles commercialisées par nos activités de négoce à travers le monde. Par ailleurs, le pôle agricole représente 18% des émissions totales, tandis que les autres pôles (Laboratoires et Services et Distribution Grand Public) affichent des impacts inférieurs à 1%. C'est pourquoi nous avons concentré nos efforts sur les postes d'émissions scopes 1, 2 et 3 du périmètre pôle agricole comme la production agricole de nos adhérents coopérateurs (offre Agriculture Bas Carbone) et le transport impliqué dans nos activités agricoles (démarches Objectifs CO² et FRET21).

Répartition des émissions de GES du Groupe SCAEL
(scopes 1, 2 et 3 ; données de l'exercice 2020/21)



98 % des émissions de GES sont générées sur le périmètre d'action indirect du Groupe

De manière indéniable, la création d'un pôle transport au sein du Groupe lors de l'exercice 23/24 amplifie notre empreinte carbone. Les proportions des émissions liées à chaque pôle seront à réestimer lors d'un prochain bilan carbone. Nous poursuivrons jusqu'en juin 2026 les travaux d'intégration de cette nouvelle activité pour garantir la fiabilité du reporting associé.

Valoriser nos déchets alimentaires sur toute la chaîne de valeur

Au quotidien, les déchets issus de céréales et les déchets de semences sont valorisés en usines locales de méthanisation ou de compostage. Les magasins Gamm Vert, qui ont à cœur de réduire le gaspillage alimentaire, ont lancé des tests en magasin pilote avec l'application Phenix. Quant au laboratoire Microsept, nos équipes ont contribué au test de la mini usine de compostage Up Cycle sur le site du Lion d'Angers pour valoriser les déchets alimentaires (issus des échantillons de test microbiologique).

QUAND DÉCARBONATION RIME AVEC RÉDUCTION DES COÛTS

Nous avons démarré la décarbonation des transports sur le périmètre du pôle agricole avec un état des lieux précis de nos émissions de GES en 2024 et la construction d'un plan d'action pour réduire notre empreinte carbone en 3 ans.

La démarche Objectif CO², promue par l'ADEME, permet de valoriser les leviers d'optimisation de notre filiale Agritransport. En effet, une des leçons à tirer de ce chantier est que l'atteinte d'objectifs environnementaux mène mécaniquement à une réduction des coûts ! On peut citer par exemple une réorganisation pour limiter les trajets à vide ou le renforcement du management de l'écoconduite auprès des conducteurs de poids lourds. Notre organisation nous permet d'améliorer certains de ces axes en synergie avec les besoins de la coopérative.

Pour l'ensemble des flux nationaux amont et aval de produits de la SCAEL, nous avons déployé la démarche FRET21 de l'ADEME, spécifique aux chargeurs. Celle-ci nous a permis de mettre en lumière les expertises développées en interne par nos collaborateurs et de créer une cohésion transversale. Les premiers effets positifs se font déjà ressentir notamment sur nos flux de semences au départ de notre station !

Demain, à travers ces deux démarches, nous disposerons d'une mesure fine du bilan des émissions de GES de nos activités logistiques et transports du pôle agricole. Les filiales du pôle transport sont sur le point d'atteindre leur Objectif CO². Cet engagement est une reconnaissance de leur niveau de performance énergétique et environnementale.

L'AGRICULTURE BAS CARBONE

Un sujet incontournable pour nos adhérents

L'adaptation des exploitations au changement climatique est un sujet incontournable pour la SCAEL. Nous nous engageons à orienter nos adhérents vers des pratiques agricoles plus durables via notre projet Agriculture bas carbone. L'objectif : mettre en place des méthodes et des cultures qui permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre ou de stocker du carbone chez nos adhérents.

Plusieurs rôles incombent aux conseillers techniques. Un rôle de conseiller agronome : diagnostics des exploitations ; mise en évidence les leviers d'amélioration propres à chacune ; accompagnement sur le long terme de nos adhérents dans la mise en place de bonnes pratiques. Un rôle d'apporteur de solutions : promotion de l'utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD) pour la fertilisation azotée, recherche d'engrais innovants moins émetteurs de gaz à effet de serre, promotion de couverts adaptés... Enfin, un rôle de facilitateur indispensable pour le producteur sur ce dossier émergeant et encore peu maîtrisé : guide dans le choix de la solution commerciale pour laquelle opter ; composition des dossiers ; valorisation des crédits carbone générés et établissement des contrats entre les parties prenantes, notamment avec les partenaires financeurs.

Un positionnement renforcé de la coopérative

Diminution des coûts des intrants, réduction de la dépendance à l'azote, diversification des assolements pour plus de résilience, meilleure valorisation des cultures... les bénéfices d'une agriculture bas carbone sont nombreux pour les exploitants ! Pour toutes ces raisons, notre priorité : former les équipes en interne pour faire de nos collaborateurs de véritables ambassadeurs de l'agriculture bas carbone.



Visualiser la vidéo sur les bénéfices des couverts en grandes cultures



5,6%

Part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées fertilisées en engrais organiques

S'ENGAGER POUR LE TERRITOIRE

Véritable acteur de la dynamique territoriale, à la SCAEL, nous travaillons avec l'ensemble de nos parties prenantes pour favoriser le développement économique local, promouvoir les rencontres avec les citoyens et valoriser notre patrimoine.

SOUTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE

Notre groupe coopératif continue de servir territoire et habitants, notamment grâce à notre réseau de magasins Gamm Vert et à Sur Le Champ !, notre plateforme de circuits-courts B to B à destination des professionnels. Bien au-delà de nos adhérents, nous proposons ainsi des services utiles à l'ensemble des acteurs locaux. Cette diversification vise à développer le lien entre les producteurs et les professionnels par la mise en œuvre d'outils permettant aux professionnels de la restauration et de la distribution alimentaire de s'approvisionner localement tout en facilitant la logistique, la commercialisation et la gestion administrative pour les producteurs. Le but : faire connaître l'offre de produits locaux aux professionnels et associer tous les acteurs dans une dynamique de développement de l'économie locale et d'une alimentation responsable et équitable.



10
magasins
Gamm vert en
Eure-et-Loir

9/10
note de
satisfaction
client



Découvrez le
métier de
Sur le Champ!
en vidéo



Réseau B to B Sur le Champ!



53

clients professionnels
réguliers



90

producteurs
locaux

CONTRIBUER AVEC **LES ACTEURS DE NOS RÉGIONS**

Agricampus, visites des sites d'expérimentation...au sein de la SCAEL, nous attachons une importance particulière à organiser des moments de rencontre et de partage avec nos adhérents. Nous participons également à des événements organisés par des acteurs de notre écosystème. Ce sont, par exemple, le Comice Agricole Perche et Dunois, initiative lancée par l'association du même nom et la fête de l'agriculture d'Eure-et-Loir organisée par les Jeunes Agriculteurs 28 (JA28) ou encore le Festival de la Terre par les JA Ile-de-France. Ces moments ne sont pas seulement des temps de célébration, mais également des opportunités de promouvoir les agricultures et les agriculteurs auprès du grand public.

Le Département Agronomie représente nos adhérents au sein des comités locaux de l'eau sur les aires d'alimentation de captage (AAC) du territoire pour une meilleure gestion de l'eau et des pratiques agricoles. Parce que les AAC sont des modes de gestion de l'eau de plus en plus fréquents sur notre territoire, notre présence est y est d'autant plus importante pour partager les réalités du terrain agricole.



VALORISER NOS **ADHÉRENTS ET NOTRE PATRIMOINE**



Pour la deuxième fois, nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine. L'occasion de faire découvrir au grand public notre silo de Gas, mais surtout un patrimoine culturel, qui fait partie intégrante de nos paysages. Cette initiative, nous l'avons pensée dans la continuité de notre web série « Secrets de silos ». Celle-ci a d'ailleurs trouvé sa place en exposition temporaire au musée du Compa, Chartres. Notre objectif ? Valoriser le travail des agriculteurs locaux, d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi le patrimoine agricole qui découle de leurs activités.

“

«Notre ancrage territorial n'est pas seulement une question de géographie, il incarne notre responsabilité envers le territoire et ses habitants. Nos silos ne sont pas de simples structures de stockage, mais des symboles de notre engagement envers nos adhérents. Les Journées du Patrimoine sont essentielles pour renforcer ce lien, car elles permettent aux habitants de découvrir notre travail, de comprendre nos défis, et de voir de près l'importance de l'agriculture locale. C'est ensemble, avec cette transparence et cette proximité, que nous cultivons une agriculture durable et responsable, au service de tous.»

Eric BRAULT, président

S'ENGAGER AVEC ET POUR NOS COLLABORATEURS

À la SCAEL, chacun en est conscient : notre première richesse, ce sont les femmes et les hommes qui donnent vie à notre Groupe et accompagnent nos adhérents. Autrement dit, nos collaborateurs !



96 %

de nos alternants et stagiaires recommandent notre Groupe

UNE COMMUNAUTÉ D'ALTERNANTS ENTHOUSIASTES

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe SCAEL a obtenu les labels «HappyIndex®Trainees» et «HappyIndex®Trainees alternance» 2023. Ces labels, certifiés par ChooseMyCompany, valorise l'engagement des entreprises envers leurs stagiaires et alternants. Il identifie les points forts et les axes d'amélioration, renforçant ainsi notre attractivité et notre réputation auprès des jeunes. Cela ne s'arrête pas là ! Cette année, nous avons intégré le TOP 10 sur 83 entreprises offrant les meilleurs programmes de stages et d'alternance dans la catégorie accueillante entre 25 et 49 stagiaires/alternants par an.

Parmi nos stagiaires et alternants, 96% recommandent le groupe pour y réaliser un stage ou une alternance. Rendez-vous en 2024 pour viser le top 3 !

31 %

des contrats stage et alternance sont convertis en CDI

97 %

de notre effectif est permanent



EXPÉRIENCE ALTERNANTS À LA SCAEL

Formation des tuteurs pour accompagner au mieux nos alternants tout au long de leur apprentissage.

Bilan de fin d'intégration pour chaque duo tuteur/alternant pour s'assurer de la bonne compréhension des missions.

Visites d'intégration permettant aux alternants de s'imprégner de la culture du Groupe et de la diversité de ses activités.

Intervention d'Action Logement pour informer les jeunes sur les dispositifs disponibles sur le territoire.

Découverte des pôles via des visites et mini-formations thématiques

Premier hackathon de la communauté des alternants, autour de la gestion de projet.

VERS UNE CULTURE DE LA SECURITE A MOYEN TERME

La santé et la sécurité au travail (SST) constituent des enjeux cruciaux pour le Groupe SCAEL, soucieux du bien-être de ses employés et de la pérennité de ses activités. Une culture de la sécurité au sein de l'entreprise ne se construit pas du jour au lendemain ; elle nécessite une vision à moyen terme, des efforts continus et l'engagement de tous les acteurs de l'entreprise. Concrètement, les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés. Ils bénéficient d'un parcours de formation spécifique à leur fonction (saisonniers, agent de silo, technicien de laboratoire...). Les actions de prévention s'appuient sur des audits internes réguliers. Des plans d'action ciblés, particulièrement sur les silos où les incidents sont plus fréquents, sont établis en conséquence. Des «flashes sécurité» sont communiqués pour rappeler aux collaborateurs les risques et les bonnes pratiques. En cas d'accident, une enquête approfondie est systématiquement réalisée pour ajuster les procédures. La Direction des Opérations et le service HSE pilotent ces initiatives, en coordination avec le service Maintenance pour garantir un environnement de travail sécurisé pour tous.

Notre objectif ? Créer un environnement de travail sûr et sain. Nos défis sont aussi nombreux que nous comptons de métiers et d'activités diversifiées et les niveaux de maturité de nos filiales sont hétérogènes au sein du Groupe SCAEL. Cela demande du temps, de l'engagement et des ressources, mais les bénéfices en termes de santé, de sécurité et de performance globale sont inestimables.

18,5

Taux de fréquence des
accidents avec arrêt de
travail

0,77

Taux de gravité

VERS UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Qualité de vie et conditions de travail ne sont pas de vains mots, mais une réalité tangible vécue au quotidien par nos collaborateurs. Notre démarche s'articule autour de plusieurs axes forts et innovants : des swiss balls à la culture sportive vivante, en passant par la sensibilisation des collaborateurs (Octobre Rose, handicap et inclusion...) ou encore l'aménagement des espaces de pause, de convivialité et de déjeuner dédiés. Quant à notre environnement de travail, nos documents Ressources Humaines (RH) sont à présent entièrement centralisés. À titre d'exemple, nos accords collectifs, charte informatique, charte de télétravail et notre politique handicap sont disponibles en ligne sur la plateforme RH Peoplesphere pour tous nos collaborateurs. Quant à la gestion des entretiens annuels de développement et professionnels, sa digitalisation permet un meilleur suivi de carrière de nos collaborateurs. De belles avancées de notre politique RH qui se poursuivront avec le futur plan stratégique SCAEL2030 !

Le Groupe s'investit encore cette année dans l'organisation des événements sportifs de sa région et incite ses collaborateurs à participer à ceux-là, comme le SCAEL Trail de Fontenay by SCAEL ou le semi-marathon de Chartres. Le siège et le CSE mettent à disposition salle, équipements sportifs et douches.

DEPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE POLITIQUE HANDICAP

La politique handicap du Groupe SCAEL a été renforcée avec la formation de trois référents Handicap et des responsables des ressources humaines qui jouent un rôle de soutien dans le déploiement de cette politique. Durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, nous avons sensibilisé nos collaborateurs au handicap et à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Notre objectif est de continuer cette sensibilisation chaque année, visant 100% de nos collaborateurs sensibilisés d'ici 5 ans. Désormais, un document synthétique est partagé lors de l'intégration des nouveaux collaborateurs.

Le Forum de l'emploi spécial handicap a marqué l'activation de l'axe recrutement de notre politique RH, renforçant notre marque employeur. Cette initiative a été un succès et sera renouvelée. Un résultat positif ? En 2023/2024, nous avons déjà accompagné plusieurs dossiers RQTH et réalisé notre premier aménagement de poste !

NOTE DE MÉTHODOLOGIE

Ce rapport d'activité intégré est notre première déclaration de performance extra-financière (DPEF).

CONTENU DU RAPPORT DPEF

La présente DPEF est constituée de :

MODELE D'AFFAIRES : La présentation du modèle d'affaires, disponible en pages 36 à 37. Les interactions existantes entre les sociétés sont explicitées dans la description de chaque pôle d'activité (section « Diversification au service de nos adhérents ») ;

RISQUES EXTRA-FINANCIERS : La cartographie des risques extra-financiers du Groupe liés à l'activité et créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, annexée ci-après en page 71. La définition des risques sociétaux est détaillée en page 26 à 27. La méthodologie de sélection des risques est précisée ci-après, page 71.

POLITIQUES ET PLANS D'ACTION : les renvois vers les politiques et plans d'action sont indiqués en face de chaque risque sociétal en page 26. Ainsi, l'ensemble des risques sociétaux identifiés par le Groupe pour son activité font l'objet d'une politique RSE pour prévenir, identifier et atténuer la survenance. Les sections présentant les politiques RSE sont structurées dans le rapport de la façon suivante : s'engager pour l'agriculture durable ; s'engager pour plus de résilience ; s'engager pour l'environnement ; s'engager avec et pour nos collaborateurs ;

RESULTATS : Les indicateurs clés de performance du Groupe sont mesurés et publiés pour l'exercice 2023/2024. Les performances et toutes les informations qualitatives et/ou quantitatives permettant d'apprécier le déploiement et l'effet des politiques sont diluées dans chacune des sections du rapport et synthétisées en page 26.

VERIFICATION DE L'OTI : Enfin, la page 74 contient le rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations consolidées : avis de conformité de la DPEF et de sincérité des informations publiées.

LA PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE REPORTING

La période retenue pour la collecte, l'analyse et la consolidation des données extra-financières va du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, correspondant à l'exercice

fiscal. La remontée des données s'effectue à une fréquence annuelle.

L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

La RSE étant au cœur de nombreux enjeux, nous avons mis en place au sein de la SCAEL un comité RSE, regroupant les directeurs de pôle, la Direction générale et les experts métiers référents RSE. Nous nous sommes appuyés sur ces référents afin de définir ensemble des indicateurs mesurables et fiables qui correspondent aux politiques déployées et permettent d'en mesurer l'efficacité. Cette définition est vouée à évoluer et à s'enrichir avec la nouvelle réglementation CSRD.

Pour cet exercice de déclaration de performance extra-financière, les référents ont identifié des contributeurs pour chaque indicateur, en charge de reporter une donnée fiable et calculée de la même façon pour tous les services et toutes les filiales en vue de la consolidation groupe. La fiabilisation des méthodes de collecte et de calcul a été initiée il y a plusieurs années via des fiches indicateurs et un protocole de reporting, socles méthodologiques de notre reporting.

PERIMÈTRE

Les périmètres de collecte ont été spécifiés dans le protocole de reporting, mis à la disposition de l'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la DPEF et sont rappelés en page 26. Le périmètre de reporting couvre les filiales du Groupe à l'exception des quatre filiales de transports de TTB, Geffray, Transmanut et MPL récemment intégrées au Groupe. Leurs données ne sont pas encore collectées de manière fiable et nous travaillons au protocole de reporting sur ce périmètre complémentaire.

Du fait de la diversité des activités du Groupe SCAEL, certains indicateurs ne sont pas systématiquement publiés sur l'intégralité du périmètre et une ou plusieurs activités pour lesquelles l'enjeu correspondant n'est pas pertinent peuvent être exclues de la donnée reportée. Des précisions sont apportées en page 26.

CHOIX DES POLITIQUES EN FONCTION DES ENJEUX PRIORITAIRES

Le choix des politiques, des plans d'action et des indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF) s'effectue au regard des principaux risques extra-

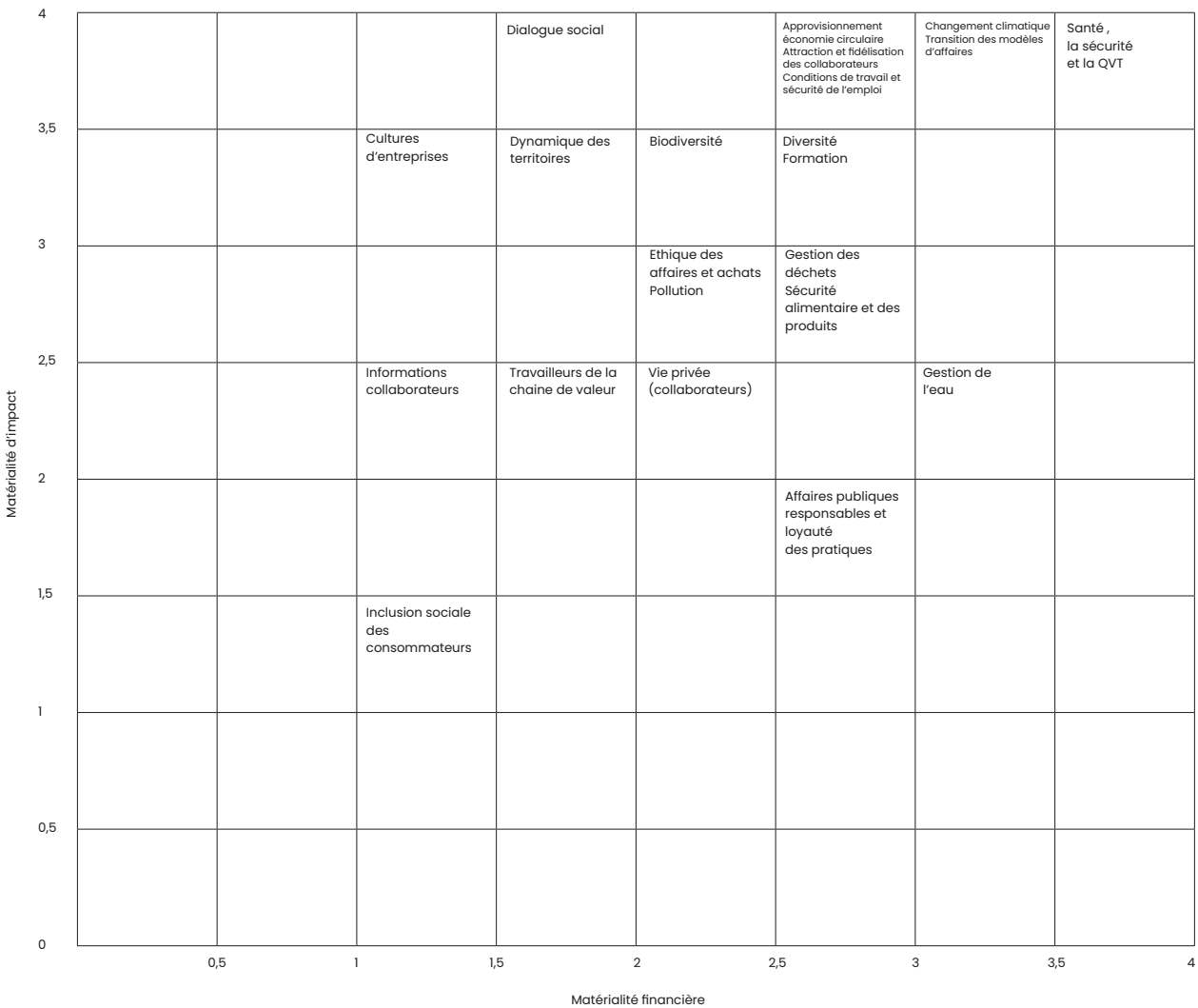
financiers – mentionnés ici « enjeux », liés à l'activité de la société en matière sociale et environnementale.

ANALYSE DE DOUBLE MATERIALITE : Le COMEX a fait le choix de renouveler le chantier de priorisation de nos enjeux au regard de la nouvelle réglementation CSRD bientôt en vigueur. Pour ce faire, le comité RSE a eu pour mission de constituer un panel de parties prenantes représentatives. Une partie prenante est considérée comme telle à partir du moment où elle impacte la SCAEL ou l'un de ses pôles d'activité ou bien lorsque la SCAEL ou l'un de ses pôles d'activité a un impact sur cette dernière. Une trentaine d'entre elles ont été consultées afin de connaître leurs attentes et leurs visions : collaborateurs, administrateurs, clients et consommateurs finaux, fournisseurs et partenaires, organismes publics et ONG. Le cabinet de conseil « Ici et Demain », spécialisé en stratégie RSE, nous a apporté son expertise pour garantir une méthodologie robuste et objective dans la mise en œuvre de l'analyse de double matérialité (avril 2024).

Les résultats de l'analyse de double matérialité est présentée ci-après en page 71.

Nous poursuivrons la mise en conformité avec la CSRD sur les prochains exercices et ferons notamment évoluer les politiques et les indicateurs clés de performance RSE au regard de l'actualisation des risques de 2024 et des points de données exigés.

MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ



CORRESPONDANCES À PROPOS DES THÉMATIQUES OBLIGATOIRES

Conséquences sociales	Prise en compte de la thématique par le Groupe SCAEL
Accords collectifs conclus dans l'entreprise	Les accords collectifs sont nombreux au sein du Groupe et disponibles en ligne sur la plateforme RH Peoplesphere pour tous nos collaborateurs. Les accès sont restreints aux accords conclus au sein de la filiale qui emploie le collaborateur. Cf section « S'engager pour et avec nos collaborateurs » et section « Fédérer les collaborateurs autour de la stratégie de l'entreprise »
Conditions de travail des salariés	Ce sujet est abordé à travers le dialogue social, dont c'est l'objet. Cf section « Fédérer les collaborateurs autour de la stratégie de l'entreprise » Ainsi que la pérennité de l'emploi mesuré (IND_S04 et S05)
Actions visant à lutter contre les discriminations	Ce sujet est abordé à travers le dialogue social, dont c'est l'objet. Ainsi que la politique Handicap nouvellement mise en place. Cf section « S'engager pour et avec nos collaborateurs » et section « Fédérer les collaborateurs autour de la stratégie de l'entreprise »
Promouvoir les diversités	Nous détaillons les efforts de la SCAEL sur la thématique de l'emploi des jeunes dans la section « S'engager pour et avec nos collaborateurs » et indiquons ses résultats à travers l'indicateurs IND_S05.
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Ce sujet est abordé à travers la politique Handicap nouvellement mise en place. Cf Section « S'engager pour et avec nos collaborateurs »
Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives.	Ce sujet est abordé à travers l'indication des afterworks organisés en collaboration avec les clubs de sport de Chartres Métropole (initiation et pratique). Cf section « Fédérer les collaborateurs autour de la stratégie de l'entreprise ». L'encart QVT indique la mise à disposition de swissballs pour les collaborateurs. Cf section « S'engager pour et avec nos collaborateurs »

Conséquences environnementales	Prise en compte de la thématique par le Groupe SCAEL
Changement climatique de l'activité de la société	Ce sujet est abordé à travers notre premier bilan carbone et notre plan d'action dans la section « s'engager pour l'environnement ». La gestion de la consommation énergétique du Groupe sera explicitée dans la DPEF 24/25.
Économie circulaire	Ce sujet est abordé à travers l'activité de Sur Le Champ! à travers la solution d'approvisionnement alimentaire en local. Plus de détails en section « S'engager pour le territoire ». Egalement à travers la gestion des déchets alimentaires en section «s'engager pour l'environnement».
Lutte contre le gaspillage alimentaire ; Lutte contre la précarité alimentaire	Le sujet «Lutte contre la précarité alimentaire» est exclu en l'absence de transformation alimentaire dans notre modèle d'affaires. Le sujet «lutte contre le gaspillage alimentaire est abordé dans la section «S'engager pour l'environnement».
Respect du bien-être animal	Le sujet n'est pas dans le spectre de nos activités. Il est exclu de la DPEF.
Alimentation responsable, équitable et durable	Ce sujet est abordé à travers les démarches qualité et filière du pôle agricole. Plus de détails en section « S'engager pour plus de résilience ». Le Groupe s'engage également en contribuant au B2B agroalimentaire local à travers sa filiale Sur Le Champ!. Plus de détails en section « S'engager pour le territoire ».

Conséquences sociétales	Prise en compte de la thématique par le Groupe SCAEL
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Ce sujet est abordé à travers l'ensemble des enjeux RSE du Groupe. Détails en section «SCAEL 2030, poursuivre notre stratégie»
Actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves	Le sujet sera abordé l'année prochaine. Il est exclu cette année.



Exercice clos le 30 juin **2024**

RAPPORT

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI) SUR LA
VERIFICATION DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-
FINANCIERE

SCAEL

3 Avenue Victor Hugo
28000 CHARTRES





NIORT

53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél.: 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

SCAEL

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac Inspection pour les activités de vérification validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 500 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél.: 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA: FR 10 377 530 563



Membre indépendant du réseau
international Moore Global.





Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les éléments de la Déclaration sont insérés au sein du rapport annuel de manière diffuse ce qui peut nuire à la cohérence d'ensemble et déséquilibrer les piliers social, environnemental et sociétal. Pour ce dernier pilier, les données existent et sont suivies mais ne sont pas référencées comme KPI ;
- Il conviendrait de communiquer sur des indicateurs environnementaux complémentaires en lien avec l'ensemble de vos activités, afin de couvrir un périmètre plus large ;
- S'agissant des indicateurs Taux de fréquence, Taux de gravité et Surface couverte par les engrais organiques, nous attirons votre attention sur la nécessité de renforcer le contrôle de la donnée afin d'éviter les erreurs de report ;
- Nous vous encourageons à renforcer vos engagements et/ou actions en matière d'économie circulaire, de gestion des déchets, d'achats responsables, de gestion de l'eau et de biodiversité.
- Le Groupe SCAEL a réalisé son bilan carbone en 2023 sur des données antérieures à l'exercice; l'OTI sera attentif au respect de l'engagement du Groupe de réitérer ses travaux sur un périmètre complet intégrant le nouveau pôle transport.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que



- mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822.11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.



Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés principalement entre les mois de septembre et novembre 2024 sur une durée totale d'intervention d'environ 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené 10 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions générale, RSE, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et responsables du pôle agricole.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance, afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;



- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 32,1% et 54,7% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 4 novembre 2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit

Signé par :

A321CB2497AA440...

Christophe POISSONNET

Associé Département Développement Durable
Directeur technique

Annexe 1

Pilier	Indicateurs clés de performance et indicateurs sélectionnés	Sélection d'entités contributrices	Taux de couverture des tests (sur effectifs)
Social	Heure de formation par collaborateur	SCAEL, LECUREUR SEMENCES, PRESTAFARM, JARDIN LOISIRS 28, CEREAPRO COLLECTE, OLCEA, SAS AGRITRANSPORT	54,7%
	Part de conversion des contrats stage plus de 4 mois et alternance en CDI	SCAEL, LECUREUR	34,8%
	Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail	SCAEL, JARDIN LOISIRS 28, SAS AGRITRANSPORT	47,5%
	Taux de gravité	SCAEL, JARDIN LOISIRS 28, SAS AGRITRANSPORT	47,5%
Environnemental	Efficacité énergétique en gaz des silos	SCAEL	32,1%
	Efficacité énergétique en électricité des silos	SCAEL, LECUREUR SILOS, SILOS DE BONNIERES	33,9%
	Surfaces de production en AB et C2 collectées et Evolution pour "part de la surface de la ferme SCAEL en production en AB et C2 collectées"	SCAEL	32,1%
	Surfaces de production en filières raisonnées collectées et évolution pour "part de la surface de la ferme SCAEL en production en filières raisonnées collectées"	SCAEL	32,1%



	Surfaces déployées fertilisées en engrais organiques vendus et évolution en "part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées fertilisées en engrais organiques vendus"	SCAEL	32,1%
	Surfaces déployées pilotées par outils d'agriculture de précision vendus et évolution en "part de la surface de la ferme SCAEL en surfaces déployées pilotées par outils d'agriculture de précision vendus"	SCAEL	32,1%



NIORT

53 rue des Marais

CS 18421

79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17

email : groupey@groupey.fr

www.groupey.fr

À PROPOS DE CE RAPPORT INTÉGRÉ

Ce Rapport est le deuxième rapport intégré de la SCAEL. Il contient notre première déclaration de performance extra-financière. Ce document a pour objectif de donner à l'ensemble de nos parties prenantes, une vision et une compréhension de notre stratégie et de nos engagements, de notre modèle d'affaires et de nos performances financières et extra-financières. Il tient compte de nos avancées de l'année, en particulier sur notre diversification avec notamment la création d'un nouveau pôle transport.

Les données financières et extra-financières présentées portent sur le périmètre du Groupe SCAEL. Pour plus d'information sur la méthodologie des indicateurs extra-financiers, rendez-vous sur notre site internet groupe-scael.com, rubrique SCAEL 2025 > RSE.

La préparation du Rapport intégré a été pilotée par notre Direction RSE en collaboration avec notre Direction de la communication. Il est le résultat d'un travail collectif impliquant l'ensemble du Comité de Direction, de nos pôles (agricole, négoce export, distribution grand public, laboratoires & services, innovations & développement, transport) et des fonctions transverses. Le Président du Conseil d'Administration, des Administrateurs et le Directeur Général ont également participé activement à la préparation et à la validation des contenus présentés.

Un grand merci à l'ensemble de ces contributeurs. Et un merci tout particulier aux personnes qui ont accepté d'apporter leur témoignage.



Crédits

COMMUNICATION GROUPE SCAEL – Novembre 2024
Rédaction : Service Communication SCAEL
Photos : X. JAUSON – Studio MARTINO
Impression Imprimerie Chauveau – Chartres
N° ISSN 2430-8978



www.groupe-scael.com

GROUPE COOPÉRATIF SCAEL

3, avenue Victor Hugo
28 000 CHARTRES
Tél : +33(0)2 37 20 30 40
scael@groupe-scael.com

